

UTILISATION ET SÉCURITÉ

SIÈGE MONDIAL

JLG INDUSTRIES, INC.
1 JLG Drive
McConnellsburg, PA 17233-9533
États-Unis
Téléphone (717) 485-5161
Télécopieur (717) 485-6417



BS EN ISO 9001 Certificat nº 6917

Modèles
1932E2
2032E2
2646E2
3246E2



Revised February 22, 1999 **_IMPRIMÉ AUX ÉTATS-UNIS_** **_3122079_**
French Canadian

AVANT-PROPOS

L'objet de ce manuel est de fournir à l'utilisateur des instructions permettant une exécution correcte des tâches pour lesquelles la machine a été conçue. Il est important de mettre l'accent sur la manière correcte d'utiliser la machine. Ce manuel devra être entièrement LU et COMPRIS avant de tenter de faire fonctionner la machine. **LE MANUEL D'UTILISATION EST UN OUTIL ESSENTIEL.** Veiller à bien le garder dans la machine. **IL EST BON DE RAPPELER QU'UNE MACHINE NE PEUT PAS ÊTRE PLUS SÛRE QUE SON CONDUCTEUR.**

DANS LA MESURE OÙ LE CONSTRUCTEUR N'A AUCUN CONTRÔLE DIRECT SUR L'UTILISATION ET LA CONDUITE DE LA MACHINE, LA SÉCURITÉ EN LA MATIÈRE RELÈVE DE LA RESPONSABILITÉ DE L'UTILISATEUR ET DE SON PERSONNEL DE CONDUITE.

TOUTES LES INSTRUCTIONS INDIQUÉES DANS CE MANUEL SUPPOSENT UNE UTILISATION DE LA MACHINE DANS DES CONDITIONS ADÉQUATES ET DANS SA CONFIGURATION D'ORIGINE. TOUTE TRANSFORMATION ET/OU MODIFICATION DE CETTE MACHINE SANS AUTORISATION ÉCRITE DE JLG INDUSTRIES EST FORMELLEMENT INTERDITE, CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION DE L'OSHA.



CE « SYMBOLE SÉCURITÉ » EST UTILISÉ POUR ATTIRER L'ATTENTION DU LECTEUR SUR CERTAINS RISQUES POTENTIELS CONSTITUANT DES DANGERS DE MORT OU DE BLESSURE GRAVE SI LES MESURES PRÉVENTIVES SONT IGNORÉES.

La sécurité du personnel et le bon usage de la machine étant de première importance, ce manuel comprend un certain nombre de paragraphes intitulés DANGER, AVERTISSEMENT, ATTENTION, IMPORTANT, INSTRUCTIONS et **REMARQUE**, définis de la manière suivante :

⚠ DANGER

SIGNALE UNE SITUATION DE DANGER DE MORT OU DE BLESSURE GRAVE IMMÉDIAT.

⚠ ATTENTION

SIGNALE UNE SITUATION POTENTIELLEMENT DANGEREUSE SUSCEPTIBLE D'ENTRAÎNER UNE BLESSURE MINEURE OU BÉNIGNE. IL PEUT ÉGALEMENT ÊTRE UTILISÉ POUR METTRE EN GARDE CONTRE DES PRATIQUES DANGEREUSES.

⚠ AVERTISSEMENT

SIGNALE UNE SITUATION POTENTIELLEMENT DANGEREUSE CONSTITUANT UN DANGER DE MORT OU DE BLESSURE GRAVE.

⚠ IMPORTANT

DIRECTIVES OU INSTRUCTIONS IMPORTANTES, ESSENTIELLES À LA SÉCURITÉ, DESTINÉES À ÉVITER DES PROBLÈMES DE FONCTIONNEMENT OU DES DÉGÂTS POTENTIELS DE LA MACHINE.

Dans ce manuel, les « Remarques » fournissent des renseignements relevant de domaines particuliers.

⚠ IMPORTANT

JLG INDUSTRIES PUBLIE DES BULLETINS RELATIFS À LA SÉCURITÉ DE SES PRODUITS. S'INFORMER AUPRÈS DE JLG INDUSTRIES OU DU DISTRIBUTEUR LOCAL QUALIFIÉ DE L'EXISTENCE DE TOUS BULLETINS DE SÉCURITÉ AYANT ÉVENTUELLEMENT ÉTÉ PUBLIÉS PAR JLG POUR LE PRÉSENT PRODUIT JLG. VEILLER À CE QUE LE PRODUIT JLG CONCERNÉ SOIT CONFORME À TOUTES LES STIPULATION DE CES BULLETINS.

En raison des constantes améliorations apportées à ses produits, JLG Industries, Inc. se réserve le droit de modifier leurs caractéristiques sans préavis. Des renseignements à jour pourront être obtenus auprès de JLG Industries, Inc.

Page laissée blanche délibérément

Toutes les instructions indiquées dans ce manuel supposent une utilisation de la machine dans des conditions adéquates, sans qu'elle ait subi de modifications par rapport à sa configuration d'origine... conformément à la réglementation de l'OSHA.

À LIRE !

La propriété, l'utilisation, la réparation et/ou l'entretien de cette machine font l'objet de lois et réglementations locales, régionales et nationales. La connaissance et le respect des ces lois et réglementations relèvent de la responsabilité de son propriétaire ou utilisateur. La principale réglementation en la matière aux États-Unis est la Federal OSHA Safety Regulations*. Certaines des stipulations de la réglementation de l'OSHA, en vigueur à la date de publication de ce manuel, sont indiquées ci-dessous sous forme abrégée.

Cette liste de stipulation ne libère pas le propriétaire ou utilisateur de son obligation de déterminer quelles lois et réglementations s'appliquent et ce qu'elles stipulent, ni de les respecter. Le fait que ces stipulations soient indiquées ici ne signifie en aucun cas l'engagement de JLG Industries, Inc. en matière de responsabilité.

1. Seuls des conducteurs formés et qualifiés sont autorisés à conduire l'élévateur à nacelle.
2. Tout élévateur défaillant doit être mis hors service jusqu'à sa réparation.
3. La fonction de chaque commande doit être indiquée clairement.
4. Contrôler les commandes quotidiennement avant la mise en service afin de s'assurer de leur bon fonctionnement.
5. Selon les stipulations de la réglementation locale ou des règles de sécurité du chantier ou de l'employeur, tout le personnel à bord de la nacelle doit porter en permanence un dispositif antichute et autre équipement de sécurité.
6. Ne pas dépasser les limites de poids indiquées par le fabricant.
7. Les panonceaux d'instructions et avertissement doivent être lisibles.
8. Toute modification d'un élévateur à nacelle « sur le terrain » en vue d'une utilisation autre que celle prévue par le fabricant fera l'objet d'une déclaration écrite du fabricant certifiant que la machine restera conforme aux stipulations de JLG et aux règles de sécurité de l'OSHA et qu'elle sera, au minimum, aussi sûre qu'avant ladite modification.
9. Ne pas utiliser un élévateur à nacelle à proximité de lignes de haute tension sauf si elles ont au préalable été mises hors tension ou en maintenant une distance suffisante (Consulter OSHA 29CFR 1910.67 et 1926.56).
10. Le personnel utilisant un élévateur à nacelle devra avoir été formé à reconnaître et éviter les situations présentant des dangers.
11. Sauf en cas d'urgence, ne pas utiliser les commandes au sol sans la permission du personnel se trouvant à bord de la nacelle.
12. Le chantier et l'élévateur à nacelle doivent être inspectés à intervalles réguliers par du personnel compétent.
13. Le personnel travaillant depuis la nacelle doit se tenir debout sur le plancher et non sur des caisses, des planches, la main courante ou autre objet.

* La réglementation de l'OSHA en vigueur à la date de publication de ce manuel comprend, sans toutefois s'y limiter, les articles 29 CFR 1910.67, 29 CFR 1926.20, 29 CFR 1926.21, 29 CFR 1926.28, 29 CFR 1926.400 et 29 CFR 1926.556. Consultez la réglementation en vigueur pour la formulation exacte et le texte entier des exigences et contacter le bureau fédéral de l'OSHA le plus près pour des interprétations particulières.

APPLICABILITÉ

This manual was translated from manual # 3120736 in August, 1998.
Model 3246E2 was added to this manual on February 22, 1999 (pages effected - cover, 2-4, 2-5, 2-6, 4-1, 4-4, 4-5, 4-6, 6-1).

TABLE DES MATIÈRES

SUJET - SECTION, PARAGRAPHE **Nº DE PAGE**

TABLE DES MATIÈRES (suite)

SUJET - SECTION, PARAGRAPHE **Nº DE PAGE**

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Nº DE FIGURE TITRE **Nº DE PAGE**

LISTE DES TABLEAUX

Nº DE TABLEAU TITRE **Nº DE PAGE**

SECTION 1. MESURES DE SÉCURITÉ

1.1 GÉNÉRALITÉS

Cette section contient des recommandations pour une utilisation correcte et sûre de la machine, classées en trois catégories principales : conduite, fonctionnement et entretien. Pour assurer une utilisation correcte de cette machine, il est essentiel que soit mise en place une pratique quotidienne sur la base des instructions indiquées dans ce manuel. Un programme d'entretien devra être établi, à l'aide des renseignements fournis dans le manuel d'entretien et de réparation, par une personne qualifiée et être respecté afin de s'assurer que la machine peut être utilisée en toute sécurité.

Le propriétaire/utilisateur/conducteur/loueur/preneur de la machine ne devra pas assumer la responsabilité de la conduite de la machine avant d'avoir lu et compris ce manuel et d'avoir été formé à son fonctionnement sous la direction d'un conducteur qualifié et expérimenté. Le propriétaire/utilisateur/conducteur/loueur/preneur devra avoir pris connaissance des sections 6, 7, 8, 9 et 10 de la norme ANSI A92.5-1992. Ces sections décrivent les responsabilités des propriétaires, utilisateurs, conducteurs, loueurs et preneurs en matière de sécurité, de formation, de contrôle, d'entretien, d'utilisation et de fonctionnement. Pour toute question relative à son utilisation et/ou à son fonctionnement, consulter JLG Industries, Inc.

⚠ AVERTISSEMENT

UN ÉLÉVATEUR À NACELLE NE PEUT PAS ÊTRE TRANSFORMÉ OU MODIFIÉ SANS AUTORISATION ÉCRITE PRÉALABLE DU FABRICANT.

1.2 CONDUITE/REMORQUAGE/TRANSPORT

Avant de conduire l'élévateur, l'utilisateur devra s'être familiarisé avec ses caractéristiques de déplacement, de direction et de freinage. Ceci est particulièrement important dans les espaces restreints.

Avant tout déplacement, l'utilisateur devra s'être familiarisé avec l'état de surface du sol. La surface doit être ferme et horizontale, les pentes ne dépassant pas l'inclinaison admissible de 25% pour la machine.

REMARQUE : *Ne pas oublier que le bon sens est une condition essentielle à une utilisation correcte et sans danger.*

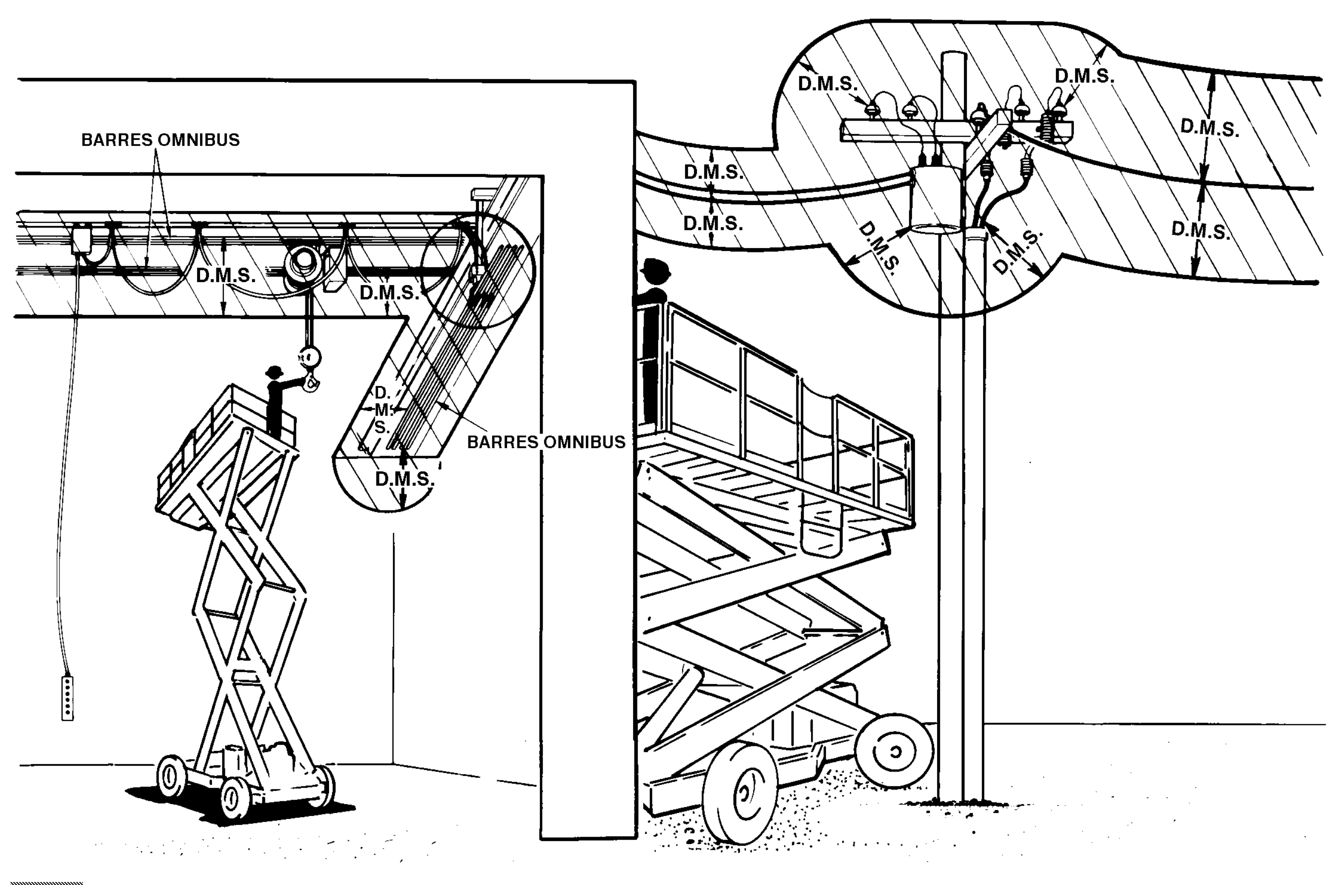
Il est déconseillé de remorquer cette machine, sauf dans l'éventualité d'un mauvais fonctionnement, d'une panne d'alimentation ou du chargement de la machine sur un camion. Le cas échéant, se reporter aux instructions de remorquage d'urgence à la section 6 de ce manuel.

⚠ AVERTISSEMENT

LE NON RESPECT DES MESURES DE SÉCURITÉ INDIQUÉES DANS CETTE SECTION ET SUR LA MACHINE EST UNE INFRACTION QUI PRÉSENTE DES RISQUES DE DOMMAGES MATÉRIELS ET CORPORELS, VOIRE UN DANGER DE MORT.

Le transport ou le chargement de la machine devra être effectué à l'aide d'un chariot élévateur de capacité adéquate dont la fourche sera placée de façon correcte au niveau des zones indiquées sur le châssis de la machine. Se reporter aux instructions de levage à la section 4 de ce manuel.

1.3 RISQUES D'ÉLECTROCUTION



ZONE INTERDITE

D.M.S. = DISTANCE MINIMALE DE SÉCURITÉ (VOIR TABLEAU CI-DESSOUS) RESPECTER LA D.M.S. POUR LES LIGNES ET OBJETS SOUS TENSION INDIQUÉS, AINSI QUE POUR TOUS LES AUTRES.

Tableau 1-1. Distance minimale de sécurité

GAMME DE TENSION (phase à phase)	DISTANCE MINIMALE DE SÉCURITÉ mètres (pieds)
0 à 300 V	ÉVITER TOUT CONTACT
De 300 V à 50 kV	3 (10)
De 50 kV à 200 kV	5 (15)
De 200 kV à 350 kV	6 (20)
De 350 kV à 500 kV	8 (25)
De 500 kV à 750 kV	11 (35)
De 750 kV à 1000 kV	14 (45)

Distance minimale de sécurité (D.M.S.) de lignes et matériels sous tension (exposés ou isolés).

DANGER : NE PAS amener la machine ou le personnel à l'intérieur de la ZONE INTERDITE.

CONSIDÉRER tout câble et composant électrique comme étant SOUS TENSION jusqu'à preuve du contraire.

- RESTER À UNE DISTANCE SUFFISANTE DES LIGNES ET APPAREILS HAUTE TENSION. PRÉVOIR SUFFISAMMENT D'ESPACE POUR LES BALANCEMENTS, OSCILLATIONS ET FLÉCHISSEMENTS DE LA NACELLE ET POUR LE BALANCEMENT DES LIGNES ÉLECTRIQUES. CETTE MACHINE NE PROTÈGE PAS DU CONTACT OU DE LA PROXIMITÉ D'UN CONDUCTEUR ÉLECTRIQUE SOUS TENSION.
- RESPECTER UNE DISTANCE D'AU MOINS 3 MÈTRES ENTRE LA MACHINE OU SA CHARGE ET TOUT MATÉRIEL OU CONDUITE ÉLECTRIQUE PORTEUR DE 50 000 V OU MOINS. AJOUTER 0,3 MÈTRE POUR TOUTE TENSION SUPPLÉMENTAIRE DE 30 000 V OU MOINS.

1.4 AVANT L'UTILISATION

- LIRE CE MANUEL ET COMPRENDRE CE QUI A ÉTÉ LU AVANT D'UTILISER LA MACHINE.
- NE PERMETTRE L'UTILISATION DE LA MACHINE QU'À DES PERSONNES QUALIFIÉES ET AUTORISÉES AYANT MONTRÉ QU'ELLES SAVENT LA CONDUIRE ET L'ENTRETENIR CORRECTEMENT ET EN TOUTE SÉCURITÉ.
- UN CONDUCTEUR NE DEVRA ASSUMER LA RESPONSABILITÉ DE LA CONDUITE QU'APRÈS AVOIR ÉTÉ FORMÉ PAR DU PERSONNEL COMPÉTENT ET QUALIFIÉ.
- AVANT D'UTILISER LA MACHINE, INSPECTER LA ZONE TES TRAVAUX POUR Y REPÉRER L'EMPLACEMENT D'OBSTACLES EN HAUTEUR DU TYPE LIGNE ÉLECTRIQUE DÉNUDÉE, PONT ROULANT, ROUTE, VOIE FERRÉE OU MATÉRIEL DE CHANTIER.
- LE CONDUCTEUR ET SON SUPÉRIEUR DEVRONT PRENDRE TOUTE MESURE DE SÉCURITÉ NÉCESSAIRE POUR FAIRE FACE AUX DANGERS CONNUS DE LA ZONE DES TRAVAUX.
- NE PAS UTILISER CETTE MACHINE SI ELLE N'EST PAS ENTRETENUE ET RÉPARÉE CONFORMÉMENT AUX INSTRUCTIONS ET AU CALENDRIER D'ENTRETIEN DU FABRICANT.
- VEILLER À EFFECTUER UN CONTRÔLE QUOTIDIEN ET UN ESSAI DES COMMANDES AVANT LA MISE EN SERVICE.
- NE JAMAIS DÉSACTIVER OU MODIFIER LES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ. TOUTE MODIFICATION DE LA MACHINE EST UNE INFRACTION À LA SÉCURITÉ, DE MÊME QU'UNE INFRACTION AUX RÈGLES DE L'OSHA.
- NE PAS UTILISER CETTE MACHINE LORSQUE LA VITESSE DU VENT DÉPASSE 45 km/h.
- NE PAS UTILISER CETTE MACHINE LORSQUE LA TEMPÉRATURE AMBIANTE EST INFÉRIEURE À -20°C OU SUPÉRIEURE À +40°C.
- NE JAMAIS ACTIONNER OU LEVER LA NACELLE LORSQUE LA MACHINE EST SUR UN CAMION OU SUR TOUT AUTRE VÉHICULE.
- SI NÉCESSAIRE, TOUT LE PERSONNEL SUR LA MACHINE ET AU SOL DEVRA PORTER UN COUVRE-CHEF APPROUVÉ.
- LIRE ET RESPECTER L'ENSEMBLE DES INSTRUCTIONS, AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE INDIQUÉS SUR LA MACHINE ET DANS CE MANUEL.
- VEILLER À CONNAÎTRE L'EMPLACEMENT ET LE FONCTIONNEMENT DES COMMANDES AU SOL.
- EN MONTANT OU EN DESCENDANT DE LA NACELLE, TOUJOURS ÊTRE FACE À LA MACHINE ET DISPOSER DE TROIS POINTS D'APPUI. PAR « TROIS POINTS D'APPUI », ON ENTEND UN PIED ET DEUX MAINS OU DEUX PIEDS ET UNE MAIN EN APPUI SUR LA MACHINE À TOUT MOMENT.

1.5 DÉPLACEMENT

- DURANT LES DÉPLACEMENTS, PRENDRE GARDE À TOUT OBSTACLE AUTOUR ET AU-DESSUS DE LA MACHINE.
- REPÉRER LA PRÉSENCE SUR LE TRAJET DE TOUTE PERSONNE, TROU, BOSSE, DÉVERS, OBSTACLE, DÉBRIS ET PANNEAU SUSCEPTIBLE DE DISSIMULER DES TROUS OU AUTRES DANGERS.
- LORS DES DÉPLACEMENTS À GRANDE VITESSE, VEILLER À TOUJOURS PASSER EN VITESSE LENTE AVANT L'ARRÊT COMPLET. N'ABORDER LES CÔTES QU'EN MODE DE VITESSE LENTE.
- NE PAS CONDUIRE AVEC LA NACELLE EN POSITION HAUTE OU LEVER LA NACELLE LORSQUE LA MACHINE EST SUR UNE SURFACE INCLINÉE, IRRÉGULIÈRE OU MEUBLE.
- AVANT DE CONDUIRE SUR DES PLANCHERS, PONTS, PLATE-FORMES DE CAMIONS ET AUTRES SURFACES, EN VÉRIFIER LA CAPACITÉ NOMINALE
- POUR ÉVITER TOUT RISQUE DE RENVERSEMENT, NE PAS SE DÉPLACER SUR DES SURFACES MEUBLES OU IRRÉGULIÈRES.
- NE PAS UTILISER LE MODE GRANDE VITESSE DANS LES ESPACES RESTREINTS OU FERMÉS LORS DES DÉPLACEMENTS EN MARCHE ARRIÈRE.
- BIEN CONNAÎTRE LES DISTANCES DE FREINAGE LORS DES DÉPLACEMENT À VITESSE ÉLEVÉE OU LENTE.

- TOUJOURS PLACER UN SURVEILLANT DANS LES ZONES DE VISIBILITÉ RÉDUITE.
- TOUTE PERSONNE NON INDISPENSABLE DEVRA SE TENIR À UN MINIMUM DE 1,8 MÈTRES DE LA MACHINE DURANT SON DÉPLACEMENT.

1.6 FONCTIONNEMENT

- LIRE CE MANUEL ET COMPRENDRE CE QUI A ÉTÉ LU AVANT D'UTILISER LA MACHINE.
- NE PAS UTILISER UNE MACHINE DONT CERTAINS DES PANONCEAUX D'INSTRUCTIONS, DE MISE EN GARDE OU D'AVERTISSEMENT SONT ILLISIBLES OU ONT DISPARU.
- NE JAMAIS DÉPASSER LA CHARGE NOMINALE DE LA NACELLE - CONSULTER L'ÉTIQUETTE DE CAPACITÉ APPOSÉE SUR LA MACHINE. RÉPARTIR LA CHARGE UNIFORMÉMENT SUR LE PLANCHER
- S'ASSURER QUE LA MACHINE EST STATIONNÉE SUR UNE SURFACE FERME, HORIZONTALE ET UNIFORME AVANT DE LEVER LA NACELLE.
- NE JAMAIS « SAUTER » LA POSITION NEUTRE D'UN COMMUTATEUR OU D'UN LEVIER DE COMMANDE EN PASSANT DIRECTEMENT À LA POSITION OPPOSÉE. TOUJOURS RAMENER LE COMMUTATEUR À SA POSITION NEUTRE ET ARRÊTER. AMENER ENSUITE LE COMMUTATEUR DANS LA POSITION DÉSIRÉE. ACTIONNER LES LEVIERS AVEC DES GESTES MESURÉS ET RÉGULIERS.
- NE JAMAIS TRANSPORTER DE MATÉRIEL SUR LE GARDE-CORPS DE LA MACHINE.
- NE JAMAIS MONTER DE PANNEAU D'AVERTISSEMENT OU AUTRE ÉLÉMENT SIMILAIRE SUR LA NACELLE. LA MISE EN PLACE DE TELS ACCESSOIRES AUGMENTE LA PRISE AU VENT DE LA MACHINE.
- NE JAMAIS UTILISER UNE MACHINE FONCTIONNANT MAL. EN CAS DE DÉFAILLANCE, ÉTEINDRE LA MACHINE, Y PLACER UN AVERTISSEMENT ET AVISER LES AUTORITÉS COMPÉTENTES.
- S'ASSURER DE L'ESPACE DISPONIBLE AU-DESSUS, EN DESSOUS ET SUR LES CÔTÉS DE LA NACELLE LORS DE SON LEVAGE OU DE SON ABAISSEMENT.
- NE JAMAIS UTILISER LES BRAS ARTICULÉS POUR ACCÉDER À LA NACELLE OU EN SORTIR.
- NE PAS ATTACHER DE CHARGES DÉPASSANT DE LA NACELLE OU AUGMENTER LA DIMENSION DE LA NACELLE PAR DES RALLONGES OU ACCESSOIRES NON APPROUVÉS.
- NE PAS LEVER LA NACELLE LORSQUE LA MACHINE N'EST PAS HORIZONTALE.
- N'ATTACHER LA MACHINE À AUCUNE STRUCTURE ADJACENTE. NE JAMAIS ATTACHER DE CÂBLES OU AUTRES OBJETS SEMBLABLES À LA NACELLE.
- LORSQUE CELA EST PRÉVU PAR LA RÉGLEMENTATION LOCALE EN VIGUEUR OU PAR LES RÈGLES DE SÉCURITÉ DU CHANTIER OU DE L'EMPLOYEUR, TOUT LE PERSONNEL PRÉSENT DANS LA NACELLE DOIT PORTER EN PERMANENCE DES DISPOSITIFS ANTICHUTE ET AUTRES ACCESSOIRES DE SÉCURITÉ.
- POUR ÉVITER TOUTE CHUTE - ENTRER ET SORTIR DE LA NACELLE EN HAUTEUR EN FAISANT PREUVE D'UNE EXTRÊME PRUDENCE. PASSER PAR LE PORTILLON UNIQUEMENT. LE PLANCHER DE LA NACELLE DEVRA SE TROUVER À MOINS DE 0,3 MÈTRE D'UNE PORTION SÛRE ET ROBUSTE DE LA STRUCTURE EN QUESTION.
- TOUT PASSAGE DE PERSONNE DE LA NACELLE EN HAUTEUR À UN ENDROIT FIXE PRÉSENTE DES RISQUES DE CHUTE ET DEVRA ÊTRE ÉVITÉ AUTANT QUE POSSIBLE. LORSQU'UN TEL TRANSBORDEMENT EST NÉCESSAIRE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX, UTILISER DEUX LONGES DE SÉCURITÉ, L'UNE ATTACHÉE À LA NACELLE, L'AUTRE À LA STRUCTURE FIXE. LA LONGE FIXÉE À LA NACELLE NE SERA DÉTACHÉE QUE LORSQUE LE PASSAGE SERA EFFECTUÉ.
- CONDUITE ACROBATIQUE ET JEUX VIOLENTS SONT FORMELLEMENT INTERDITS.
- SAUF EN CAS D'URGENCE, NE PAS PERMETTRE AU PERSONNEL DE MANIPULER, RÉPARER OU FAIRE FONCTIONNER LA MACHINE DEPUIS LE SOL LORSQUE LA NACELLE EST OCCUPÉE.
- LORSQUE DEUX PERSONNES OU PLUS SONT PRÉSENTES DANS LA NACELLE, LE CONDUCTEUR EST RESPONSABLE DE TOUTES LES COMMANDES DE LA MACHINE.
- VEILLER À BIEN RESTER À L'INTÉRIEUR DES GARDE-CORPS DE LA NACELLE DURANT SON UTILISATION.
- NE JAMAIS PLACER D'ÉCHELLE, ESCABEAU OU OBJET SIMILAIRE DANS LA NACELLE POUR GAGNER DE LA HAUTEUR.
- LORS DE DÉPLACEMENTS OU DE TRAVAUX DEPUIS LA NACELLE, LES DEUX PIEDS DOIVENT ÊTRE FERMEMENT APPUYÉS SUR LE PLANCHER.
- NE JAMAIS TENTER D'AUGMENTER LA PORTÉE DE LA MACHINE À L'AIDE DE PLANCHES, CAISSES, ETC.
- TOUJOURS FAIRE PREUVE D'UNE EXTRÊME PRUDENCE AFIN D'EMPÊCHER TOUT OBSTACLE DE HEURTER OU D'ENTRAVER LES COMMANDES OU LES PERSONNES À BORD DE LA NACELLE.

- S'ASSURER QUE LES CONDUCTEURS DES AUTRES MACHINES EN HAUTEUR OU AU SOL SONT CONSCIENTS DE LA PRÉSENCE DE LA PLATE-FORME ÉLÉVATRICE. COUPER L'ALIMENTATION DES PONTS ROULANTS. SI NÉCESSAIRE, BARRICADER LA ZONE CONCERNÉE.
- NE JAMAIS UTILISER LA MACHINE SI LES GARDE-CORPS NE SONT PAS FIXÉS À LEUR PLACE. CECI EST CONTRAIRE AUX RÈGLES DE SÉCURITÉ.
- NE PAS PASSER À L'EXTÉRIEUR DES GARDE-CORPS.
- TOUJOURS VEILLER À CE QUE L'OUTILLAGE ÉLECTRIQUE SOIT CORRECTEMENT RANGÉ ET NE PENDE PAS HORS DE LA NACELLE PAR LE CORDON D'ALIMENTATION.
- ÉVITER TOUTE ACCUMULATION DE DÉBRIS SUR LE SOL DE LA NACELLE. NETTOYER LES CHAUSSURES ET LE PLANCHER DE LA NACELLE DE TOUTE BOUE, HUILE, GRAISSE OU AUTRE CORPS GLISSANT.

1.7 REMORQUAGE ET TREUILLAGE

- NE REMORQUER OU TRACTER CETTE MACHINE QU'EN CAS D'URGENCE. POUR DÉPLACER LA MACHINE, LA SOULEVER AVEC UN CHARIOT ÉLÉVATEUR DE CAPACITÉ APPROPRIÉE.
- VIDER LA NACELLE DE TOUS LES OUTILS ET DÉBRIS QUI S'Y TROUVENT AVANT DE LA TRANSPORTER.
- POUR LEVER LA MACHINE, PLACER LA FOURCHE AUX ENDROITS INDIQUÉS À L'AVANT OU À L'ARRIÈRE DE LA MACHINE UNIQUEMENT.
- TOTALEMENT ABAISSER LA NACELLE DURANT LE TRANSPORT DE LA MACHINE.
- NE JAMAIS AUTORISER LA PRÉSENCE DE PERSONNEL SUR LA MACHINE DURANT SON TRANSPORT.

1.8 ENTRETIEN

Cette section présente les mesures de précaution générales à respecter lors des travaux d'entretien de la plate-forme élévatrice. Il est extrêmement important que le personnel d'entretien prête la plus grande attention à ces avertissements et mesures de précaution de façon à éviter tout risque de blessure, pour eux-mêmes comme pour les autres, et de dommage matériel. Un programme d'entretien doit être établi par une personne qualifiée et être respecté afin de s'assurer que la machine peut être utilisée en toute sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

TOUTE MODIFICATION DE LA MACHINE SANS ATTESTATION PAR UNE AUTORITÉ COMPÉTENTE QUE LA MACHINE EST AU MOINS AUSSI SÛRE QU'À SA SORTIE D'USINE EST UNE INFRACTION.

Les mesures de précaution particulières devant être observées lors de l'entretien de la machine sont indiquées aux endroits appropriés de ce manuel. Ces mesures sont essentiellement les mêmes que pour la réparation de circuits hydrauliques et de pièces pour gros engins.

Lors de toute opération d'entretien de matériel, la principale préoccupation doit être sa propre sécurité et celle des autres. Toujours être conscient du poids des pièces.

Toujours utiliser un dispositif de levage mécanique pour déplacer le matériel lourd. Ne pas laisser d'objet lourd dans une position instable. Lors du levage d'une partie du matériel, s'assurer que les moyens de soutien sont suffisants.

- TOUJOURS DÉBRANCHER LES ACCUMULATEURS LORS DU REMPLACEMENT DE COMPOSANTS ÉLECTRIQUES.
- POUR EFFECTUER DES TRAVAUX D'ENTRETIEN, ENLEVER BAGUES, MONTRES ET AUTRES BIJOUX.
- NE PAS PORTER DE VÊTEMENTS AMPLES ET ATTACHER LES CHEVEUX LONGS SUSCEPTIBLES D'ACCROCHER OU DE SE COINCER DANS LE MATÉRIEL.
- POUR LE NETTOYAGE, UTILISER EXCLUSIVEMENT DES SOLVANTS ININFLAMMABLES AUTORISÉS.
- VEILLER À COUPER TOUTES LES COMMANDES D'ALIMENTATION AVANT TOUT RÉGLAGE, GRAISSAGE OU AUTRE OPÉRATION D'ENTRETIEN.
- NE JAMAIS TRAVAILLER SOUS UNE NACELLE EN HAUTEUR AVANT D'AVOIR ENGAGÉ LA BÉQUILLE DE SÉCURITÉ OU EMPÊCHÉ TOUT MOUVEMENT DE LA NACELLE EN LA BLOQUANT OU EN LA SUSPENDANT PAR UNE ÉLINGUE.
- NE JAMAIS MODIFIER, ENLEVER OU REMPLACER D'ÉLÉMENT DU TYPE CONTREPOIDS, PNEUS PLEINS, ACCUMULATEURS, ETC. SUSCEPTIBLE DE DIMINUER LE POIDS TOTAL OU LA STABILITÉ DE LA MACHINE.

Page laissée blanche délibérément

SECTION 2. PRÉPARATION ET CONTRÔLES

2.1 GÉNÉRALITÉS

Cette section fournit les renseignements nécessaires au personnel chargé de la préparation de la machine avant sa mise en service. Elle contient une liste des contrôles à effectuer avant son utilisation. Cette section devra impérativement être lue et comprise avant de tenter de faire fonctionner la machine. S'assurer que toutes les vérifications préalables ont été effectuées et qu'elles ont produit des résultats satisfaisants avant de mettre la machine en service. Elles contribueront à assurer une durée de vie optimale et un fonctionnement de la machine en toute sécurité.

⚠ IMPORTANT

DANS LA MESURE OÙ LE CONSTRUCTEUR N'A AUCUN CONTRÔLE DIRECT SUR L'ENTRETIEN ET LES CONTRÔLES SUR LE TERRAIN, LES QUESTIONS DE SÉCURITÉ RELÈVENT DE LA RESPONSABILITÉ DU PROPRIÉTAIRE/CONDUCTEUR DE LA MACHINE.

2.2 PRÉPARATION AVANT UTILISATION

Avant de mettre une machine neuve en service, effectuer un contrôle approfondi visant à détecter tout dommage subi durant le transport. Par la suite, répéter ces contrôles à intervalles réguliers, conformément aux instructions du paragraphe 2.3 (Contrôle de réception et contrôles périodiques). Vérifier avec soin l'absence de toute fuite hydraulique lors de la première mise en route. La fiabilité de chacun des composants devra également être contrôlée.

Les opérations nécessaires à la préparation de la machine pour sa mise en service relèvent toutes de la responsabilité du personnel d'encadrement. La préparation nécessite une part de bon sens (levage sans à-coups et bon fonctionnement des freins, par ex.) combinée à une série de vérifications visuelles. Les contrôles obligatoires se trouvent au paragraphe 2.4 (Contrôle extérieur).

Il est clair que les points à contrôler à la réception et à intervalles réguliers et les vérifications quotidiennes devront être effectués avant de mettre la machine en service.

2.3 CONTRÔLE DE RÉCEPTION ET CONTRÔLES PÉRIODIQUES

REMARQUE : *Cette machine devra subir des contrôles d'entretien et de sécurité périodiques par un distributeur JLG ou un mécanicien certifié par JLG. Une étiquette apposée sur le châssis vous permet de tamponner un timbre indiquant les dates d'inspection. Vérifier l'étiquette et avisez votre distributeur si la date d'inspection est dépassée.*

La plate-forme élévatrice devra subir un contrôle annuel dans un délai maximum de treize (13) mois à compter de la date du précédent contrôle annuel. Ce contrôle sera effectué par un ou plusieurs mécaniciens qualifiés pour cette marque et ce modèle particuliers de plate-forme élévatrice.

La liste de vérifications suivante permet une détection systématique de tout composant défectueux, endommagé ou mal installé. Elle indique les éléments à contrôler et les états à vérifier. Les contrôles périodiques devront être effectués tous les mois, ou plus souvent en fonction de l'environnement, des conditions et de la fréquence d'utilisation.

Garde-corps

Correctement installés; pas de pièce lâche ou manquante; absence de dommages apparents.

Nacelle

Absence de dommages apparents, saleté ou débris.

Bras de levage articulés

Absence d'usure, déformation et/ou dommages apparents.

Câbles électriques

Absence de dommages apparents; correctement attachés.

Tourillons de pivotement

Pas de pièce de fixation lâche ou manquante; absence de dommages apparents; absence de signes d'usure des tourillons ou des paliers.

Vérins de levage

Absence de rouille, entailles, rayures ou corps étranger sur la tige de piston; absence de fuite.

Châssis

Absence de dommages apparents; pas de pièce lâche ou manquante (dessus et dessous).

Roues et pneus

Pas d'écrou de fixation des roues desserré ou manquant; absence de dommages apparents.

Dispositif anti-nid-de-poule

Pas de pièce lâche ou manquante; absence de dommages apparents; absence de débris

Patins d'usure

Absence d'usure excessive; absence de dommages apparents

Circuit hydraulique

Le niveau doit atteindre le repère situé sur le côté réservoir de liquide hydraulique (tous systèmes éteints, machine en position rentrée).

Vérin de direction

Absence de rouille, entailles, rayures ou corps étranger sur la tige de piston; absence de fuite.

Timonerie de direction

Pas de pièces lâches ou manquantes; absence de dommages apparents.

Pivots de fusée avant

Pas d'usure excessive; absence de dommages

Tableaux de commande (nacelle et sol)

Commutateurs en état de marche; absence de dommages apparents; panonceaux en place et lisibles; levier de commande en état de marche; absence de dommages apparents.

Accumulateurs

Niveau d'électrolyte correct; connexions des câbles bien serrées; absence de dommages apparents; absence de rouille sur les connexions des câbles d'accumulateurs. S'assurer que les batteries sont complètement chargées.

Ensemble moteur/pompe et soupapes

Absence de fuite; composants solidement fixés.

Panonceaux de la nacelle

Absence de dommages apparents; panonceaux bien en place et lisibles.

2.4 CONTRÔLE EXTÉRIEUR

L'utilisateur est chargé de contrôler la machine au début de chaque journée de travail. Il est conseillé que chacun des utilisateurs contrôle la machine avant utilisation, même si elle a déjà été mise en service par un autre utilisateur. Ce contrôle extérieur (voir fig. 2-2.) constitue la méthode de contrôle privilégiée.

Ces contrôles devront également être effectués après toute opération d'entretien sur la machine. En plus du contrôle extérieur, inclure les vérifications suivantes aux opérations de contrôle quotidiennes :

État général de propreté

S'assurer de l'absence de toute tache d'huile, de carburant et de fluide hydraulique ainsi que de tout objet étranger sur le plancher. Vérifier l'état général de propreté

Panonceaux

Les panonceaux de commande et d'information doivent être gardés propres et visibles. Les masquer afin qu'il restent lisibles avant de peindre au pistolet ou de décaper au jet.

Manuel d'utilisation et de sécurité

S'assurer que la boîte de rangement contient un exemplaire de ce manuel.

Registre d'utilisation

S'assurer de la tenue d'un registre d'utilisation de la machine. Vérifier qu'il est à jour, que chaque problème y figurant a été résolu et que la machine peut être utilisée en toute sécurité.

Graissage

Pour les points signalés dans la liste de contrôle extérieur comme nécessitant un graissage quotidien, consulter le Tableau de graissage (fig. 2-3.).

Essais de fonctionnement

Effectuer les essais de fonctionnement conformément au paragraphe 2.5 (Essai de fonctionnement) avant de tenter d'utiliser la machine.

⚠ AVERTISSEMENT

NE JAMAIS UTILISER UNE MACHINE DONT LES DÉFAILLANCES N'ONT PAS TOUTES ÉTÉ CORRIGÉES. L'UTILISATION D'UNE MACHINE DÉFAILLANTE EST UNE INFRACTION AU CODE DE SÉCURITÉ.

2.5 ESSAI DE FONCTIONNEMENT

⚠ AVERTISSEMENT

NE JAMAIS UTILISER UNE MACHINE DONT LES DÉFAILLANCES N'ONT PAS TOUTES ÉTÉ CORRIGÉES. L'UTILISATION D'UNE MACHINE DÉFAILLANTE EST UNE INFRACTION AU CODE DE SÉCURITÉ.

Une fois le contrôle extérieur terminé, il est nécessaire d'effectuer un essai de fonctionnement à vide de tous les systèmes dans une zone ne présentant pas d'obstacles en hauteur ni au sol. Effectuer les essais de fonctionnement avant chargement conformément aux instructions suivantes :

1. S'assurer que les accumulateurs sont complètement chargés.
2. Depuis le tableau de commande au sol, lever et abaisser la nacelle à plusieurs reprises. Vérifier que ses mouvements se font sans à-coups. Vérifier le fonctionnement du limiteur de vitesse lorsque la nacelle commence à s'élever. Vérifier que le dispositif anti-nid-de-poule est en position basse lors du levage de la nacelle. Essayer de conduire la machine lorsque la nacelle est élevée et que le dispositif anti-nid-de-poule est bloqué en position haute sur l'un des côtés puis de l'autre côté. La machine ne devrait pas avancer avec la nacelle en hauteur si le dispositif anti-nid-de-poule n'est pas entièrement descendu et verrouillé. Lorsqu'il est en position basse, la garde au sol est d'environ 20 mm.
3. Vérifier le bon fonctionnement de la marche avant et de la marche arrière.
4. S'assurer que le frein sur transmission est maintenu lorsque la machine est conduite sur un sol en pente, dans les limites d'inclinaison admissibles (25%), puis arrêtée.
5. Tourner vers la droite et la gauche pour vérifier le bon fonctionnement de la direction.
6. Contrôler le niveau de liquide du réservoir hydraulique. Voir le Tableau de graissage (fig. 2-3.).
7. Vérifier que la direction ne puisse être actionnée durant le levage.

2.6 COUPLES DE SERRAGE

Le Tableau de serrage (fig. 2-4.) fournit des valeurs de couple normalisées en fonction du diamètre et de la catégorie du boulon, précisant également les valeurs de couple à sec et lubrifié conformément aux techniques d'atelier conseillées. Ce tableau s'adresse au conducteur en cas de problème détecté durant le contrôle quotidien ou le fonctionnement et nécessitant une intervention immédiate avant réparation par le personnel d'entretien. Le manuel de réparation et d'entretien fournit les valeurs de serrage spécifiques ainsi que des instructions pour la maintenance préventive pour une liste de pièces individuelles. La consultation systématique du tableau de serrage en même temps que des instructions du chapitre de maintenance préventive du manuel de réparation et d'entretien permet d'optimiser la sécurité, la fiabilité et les performances de la machine.

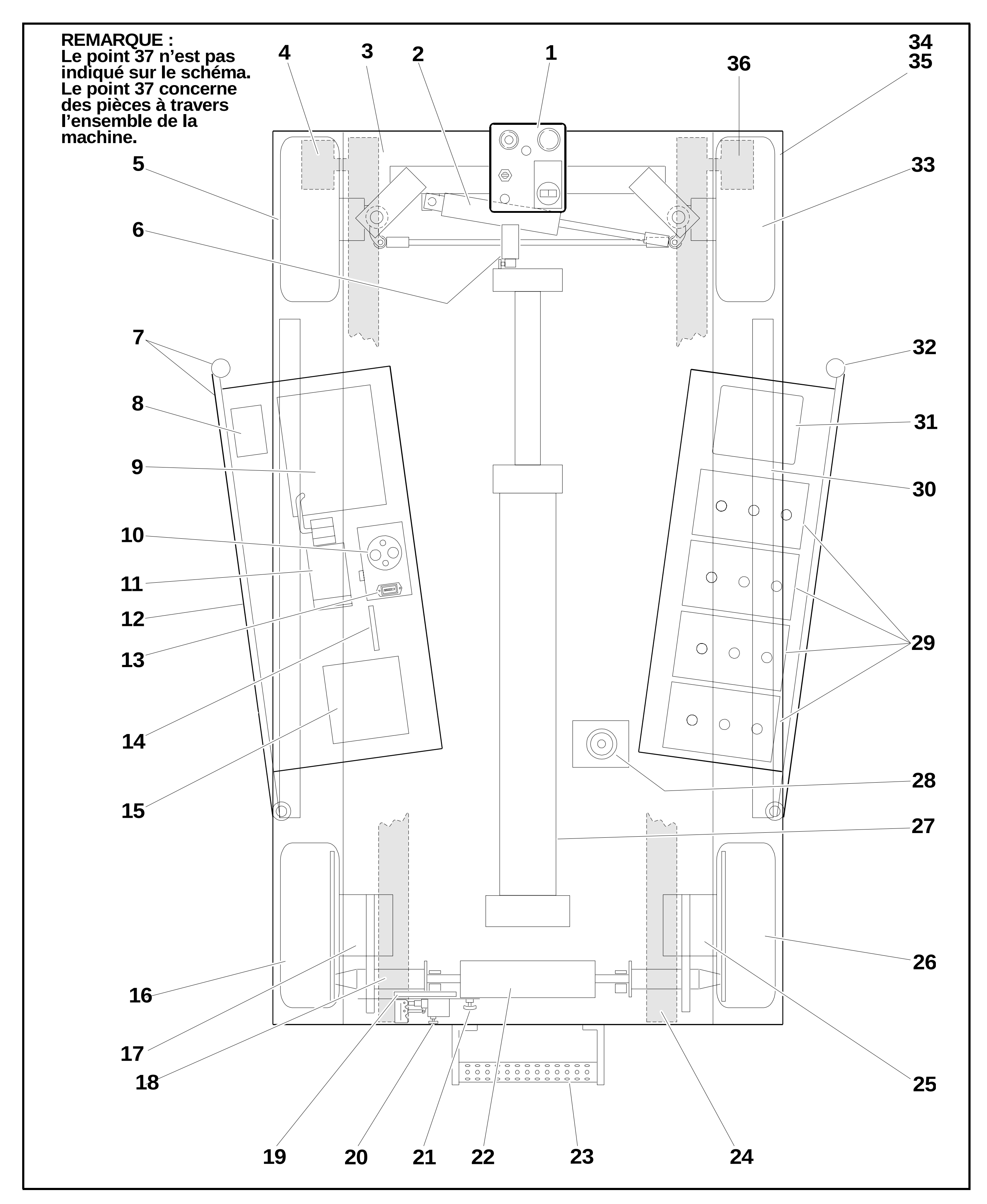


Figure 2-1. Contrôle extérieur quotidien - 2032E2/2646E2/3246E2 (fiche 1/3)

GÉNÉRALITÉS

Débuter le contrôle extérieur par le repère 1 sur le schéma. Continuer en tournant autour de la machine vers la droite (sens contraire des aiguilles d'une montre sur la vue de dessus) et contrôler chaque élément de la liste de vérification dans l'ordre indiqué.

⚠ AVERTISSEMENT

POUR ÉVITER LES BLESSURES, NE JAMAIS UTILISER UNE MACHINE DONT LES DÉFAILLANCES N'ONT PAS TOUTES ÉTÉ CORRIGÉES. L'UTILISATION D'UNE MACHINE DÉFAILLANTE EST UNE INFRACTION AU CODE DE SÉCURITÉ.

POUR ÉVITER LA POSSIBILITÉ DE BLESSURES, S'ASSURER QUE LE CONTACT DE LA MACHINE EST COUPÉ DURANT LE CONTRÔLE EXTÉRIEUR.

REMARQUE : *Ne pas oublier de contrôler visuellement le dessous de caisse. Cette zone présente souvent des problèmes pouvant résulter en d'importants dommages pour la machine.*

1. Commandes nacelle - Correctement fixées; pas de pièce lâche ou manquante; absence de dommages apparents du tableau ou de la manette de commande. Panonceaux en place et lisibles; repères de contrôle lisibles; manuel d'utilisateur et de sécurité dans sa boîte de rangement.
2. Vérin et timonerie de direction - Correctement fixés. Pas de pièce lâche ou manquante; absence de dommages apparents; pas de trace de fuite du vérin de direction.
3. Béquille de sécurité - Correctement fixée; absence de dommages apparents; pas de pièce lâche ou manquante.
4. Bras de levage articulés et patins d'usure - Correctement fixés; pas de pièce lâche ou manquante; absence de dommages apparents.
5. Roue avant gauche - Correctement fixée; pas d'écrou de fixation desserré ou manquant; absence de dommages apparents.
6. Contacteur limiteur de vitesse - Correctement fixé; absence de dommages apparents; pas de pièce lâche ou manquante.
7. Capot et verrous - En bon état de fonctionner; correctement fixés; absence de dommages apparents; pas de pièce lâche ou manquante.
8. Commandes au sol - Absence de dommages apparents; commutateurs en état de fonctionner; panonceaux en place et lisibles.
9. Réservoir de liquide hydraulique - Absence de dommages apparents; pas de pièce lâche ou manquante; pas de trace de fuite. Vérifier le niveau de liquide sur le côté du réservoir. Capuchon de reniflard en place et en état de fonctionner.
10. Filtre hydraulique - Absence de dommages apparents; correctement fixé; pas de trace de fuite.
11. Ensemble moteur/pompe - Correctement fixé; absence de dommages apparents; pas de trace de fuite hydraulique.
12. Dispositif anti-nid-de-poule - Barre d'appui, galets, contacteurs de fin de course et attaches correctement fixés; absence de dommages apparents; pas de pièce lâche ou manquante.
13. Compteur horaire - Absence de dommages apparents.
14. Câblages - Absence de dommages apparents; pas de câble lâche ou sectionné.
15. Vannes de régulation - Pas de pièce lâche ou manquante; pas de trace de fuite. Pas de câbles ou tuyaux non attachés; pas de câbles endommagés ou sectionnés.
16. Roue arrière gauche - Correctement fixée; pas d'écrou de fixation desserré ou manquant; absence de dommages apparents.
17. Moteur arrière gauche - Correctement fixé; absence de dommages apparents; pas de trace de fuite.
18. Bras de levage articulés et patins d'usure - Correctement fixés; absence de dommages apparents; pas de pièce lâche ou manquante.
19. Poignée de la pompe de descente manuelle (2646E2/3246E2) - Absence de dommages apparents.
20. Pompe de descente manuelle (2646E2/3246E2) - Correctement fixée; absence de dommages apparents; pas de trace de fuite.
21. Anneau et câble d'actionnement de la descente manuelle (2032) - Absence de dommages apparents; correctement fixés; pas de pièce lâche ou manquante.
22. Vérin de freinage - Correctement fixé; absence de dommages apparents; pas de trace de fuite.

Figure 2-1. Contrôle extérieur quotidien - 2032E2/2646E2/3246E2 (fiche 2/3)

23. Échelle - Correctement fixée; absence de dommages apparents; pas de pièce lâche ou manquante.
24. Bras de levage articulés et patins d'usure - Correctement fixés; absence de dommages apparents; pas de pièce lâche ou manquante.
25. Moteur arrière droit - Correctement fixé; absence de dommages apparents; pas de trace de fuite.
26. Roue arrière droite - Correctement fixée; pas d'écrou de fixation desserré ou manquant; absence de dommages apparents.
27. Vérin de levage - Correctement fixé; absence de dommages apparents; pas de pièce lâche ou manquante; pas de trace de fuite.
28. Contacteur de dévers - Correctement fixé; pas de pièce lâche ou manquante; absence de dommages apparents; pas de câble lâche ou sectionné.
29. Accumulateurs - Niveau d'électrolyte correct; câble bien fixés; absence de dommages et de corrosion.
30. Dispositif anti-nid-de-poule - Barre d'appui, galets, contacteurs de fin de course et attaches correctement fixés; absence de dommages apparents; pas de pièce lâche ou manquante.
31. Chargeur d'accumulateur - Absence de dommages apparents : correctement fixé.
32. Capot et verrous - En bon état de fonctionner; correctement fixés; absence de dommages apparents; pas de pièce lâche ou manquante.
33. Roue avant droite - Correctement fixée; pas d'écrou de fixation desserré ou manquant; absence de dommages apparents.
34. Garde-corps - Toutes les mains courantes correctement fixées; absence de dommages apparents; pas de pièce manquante; chaîne en bon état.
35. Nacelle - Pas de pièce lâche ou manquante; absence de dommages apparents; la rallonge de nacelle fonctionne correctement.
36. Bras de levage articulés et patins d'usure - Correctement fixés; absence de dommages apparents; pas de pièce lâche ou manquante.
37. (Non représenté) Robinets et soupapes, raccords, tuyaux et tubes - Correctement fixés; pas de pièce lâche ou manquante; absence de dommages apparents; pas de trace de fuite.

Figure 2-1. Contrôle extérieur quotidien - 2032E2/2646E2/3246E2 (fiche 3/3)

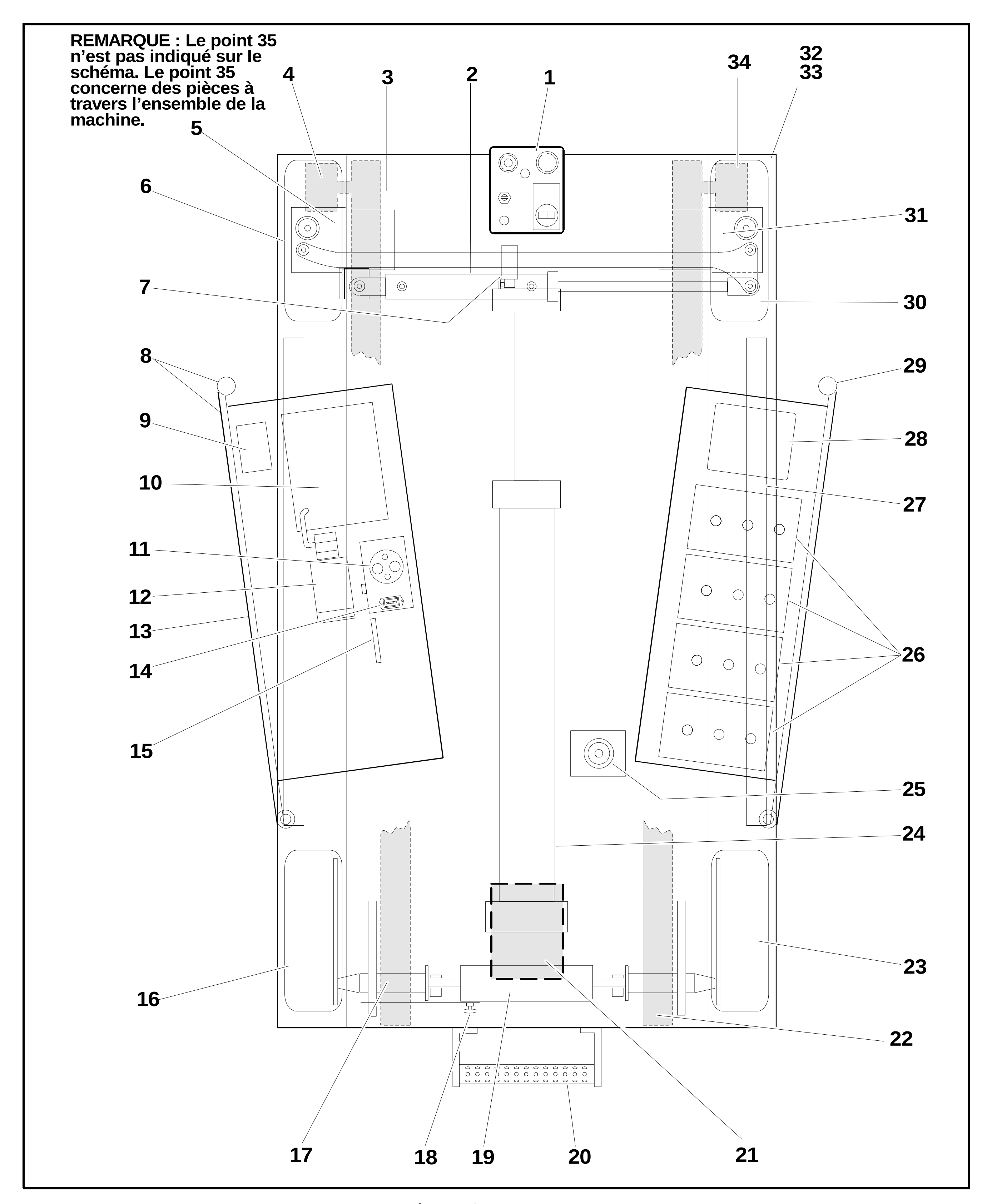


Figure 2-2. Contrôle extérieur quotidien - 1932E2 (fiche 1/3)

GÉNÉRALITÉS

Débuter le contrôle extérieur par le repère 1 sur le schéma. Continuer en tournant autour de la machine vers la droite (sens contraire des aiguilles d'une montre sur la vue de dessus) et contrôler chaque élément de la liste de vérification dans l'ordre indiqué.

⚠ AVERTISSEMENT

POUR ÉVITER LES BLESSURES, NE JAMAIS UTILISER UNE MACHINE DONT LES DÉFAILLANCES N'ONT PAS TOUTES ÉTÉ CORRIGÉES. L'UTILISATION D'UNE MACHINE DÉFAILLANTE EST UNE INFRACTION AU CODE DE SÉCURITÉ.

POUR ÉVITER LA POSSIBILITÉ DE BLESSURES, S'ASSURER QUE LE CONTACT DE LA MACHINE EST COUPÉ DURANT LE CONTRÔLE EXTÉRIEUR.

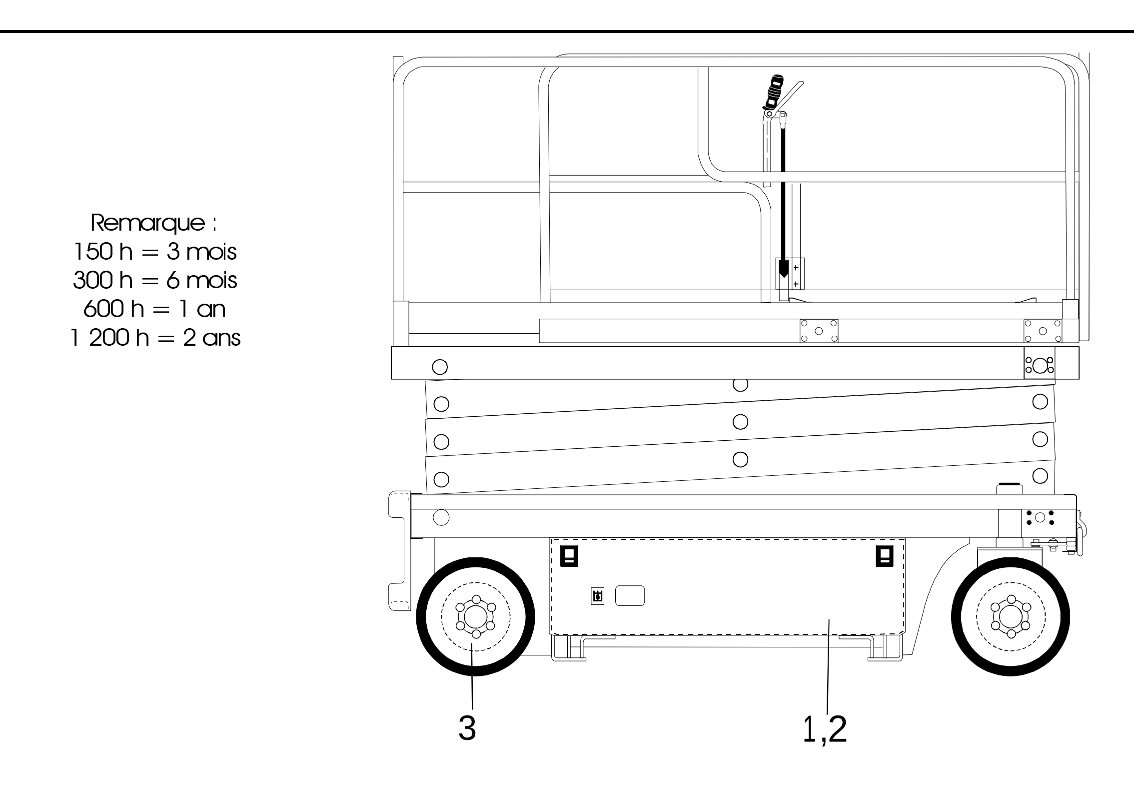
REMARQUE : *Ne pas oublier de contrôler visuellement le dessous de caisse. Cette zone présente souvent des problèmes pouvant résulter en d'importants dommages pour la machine.*

1. Commandes nacelle - Correctement fixées; pas de pièce lâche ou manquante; absence de dommages apparents du tableau ou de la manette de commande. Panonceaux en place et lisibles; repères de contrôle lisibles; manuel d'utilisateur et de sécurité dans sa boîte de rangement.
2. Vérin et timonerie de direction - Correctement fixée. Pas de pièce lâche ou manquante; absence de dommages apparents; pas de trace de fuite du vérin de direction.
3. Béquille de sécurité - Correctement fixée; absence de dommages apparents; pas de pièce lâche ou manquante.
4. Bras de levage articulés et patins d'usure - Correctement fixés; pas de pièce lâche ou manquante; absence de dommages apparents.
5. Moteur avant gauche - Correctement fixé; absence de dommages apparents; pas de trace de fuite.
6. Roue avant gauche - Correctement fixée; pas d'écrou de fixation desserré ou manquant; absence de dommages apparents.
7. Contacteur limiteur de vitesse - Correctement fixé; absence de dommages apparents; pas de pièce lâche ou manquante.
8. Capot et verrous - En bon état de fonctionner; correctement fixés; absence de dommages apparents; pas de pièce lâche ou manquante.
9. Commandes au sol - Absence de dommages apparents; commutateurs en état de fonctionner; panonceaux en place et lisibles.
10. Réservoir de liquide hydraulique - Absence de dommages apparents; pas de pièce lâche ou manquante; pas de trace de fuite. Vérifier le niveau de liquide sur le côté du réservoir. Capuchon de reniflard en place et en état de fonctionner.
11. Filtre hydraulique - Absence de dommages apparents; correctement fixé; pas de trace de fuite.
12. Ensemble moteur/pompe - Correctement fixé; absence de dommages apparents; pas de trace de fuite hydraulique.
13. Dispositif anti-nid-de-poule - Barre d'appui, galets, contacteurs de fin de course et attaches correctement fixés; absence de dommages apparents; pas de pièce lâche ou manquante.
14. Compteur horaire - Absence de dommages apparents.
15. Câblages - Absence de dommages apparents; pas de câble lâche ou sectionné.
16. Roue arrière gauche - Correctement fixée; pas d'écrou de fixation desserré ou manquant; absence de dommages apparents.
17. Bras de levage articulés et patins d'usure - Correctement fixés; absence de dommages apparents; pas de pièce lâche ou manquante.
18. Anneau et câble d'actionnement de la descente manuelle - Absence de dommages apparents; correctement fixés; pas de pièce lâche ou manquante.
19. Vérin de freinage - Correctement fixé; absence de dommages apparents; pas de trace de fuite.
20. Échelle - Correctement fixée; absence de dommages apparents; pas de pièce lâche ou manquante.
21. Vannes de régulation - Pas de pièce lâche ou manquante; pas de trace de fuite. Pas de câbles ou tuyaux non attachés; pas de câbles endommagés ou sectionnés.
22. Bras de levage articulés et patins d'usure - Correctement fixés; absence de dommages apparents; pas de pièce lâche ou manquante.

Figure 2-2. Contrôle extérieur quotidien - 1932 (fiche 2/3)

23. Roue arrière droite - Correctement fixée; pas d’écrou de fixation desserré ou manquant; absence de dommages apparents.
24. Vérin de levage - Correctement fixé; absence de dommages apparents; pas de pièce lâche ou manquante; pas de trace de fuite.
25. Contacteur de dévers - Correctement fixé; pas de pièce lâche ou manquante; absence de dommages apparents; pas de câble lâche ou sectionné.
26. Accumulateurs - Niveau d’électrolyte correct; câbles bien fixés; absence de dommages et de corrosion.
27. Dispositif anti-nid-de-poule - Barre d’appui, galets, contacteurs de fin de course et attaches correctement fixés; absence de dommages apparents; pas de pièce lâche ou manquante.
28. Chargeur d’accumulateur - Absence de dommages apparents : correctement fixé.
29. Capot et verrous - En bon état de fonctionner; correctement fixés; absence de dommages apparents; pas de pièce lâche ou manquante.
30. Roue avant droite - Correctement fixée; pas d’écrou de fixation desserré ou manquant; absence de dommages apparents.
31. Moteur avant droit - Correctement fixé; absence de dommages apparents; pas de trace de fuite.
32. Garde-corps - Toutes les mains courantes correctement fixées; absence de dommages apparents; pas de pièce manquante; chaîne en bon état.
33. Nacelle - Pas de pièce lâche ou manquante; absence de dommages apparents; la rallonge de nacelle fonctionne correctement.
34. Bras de levage articulés et patins d’usure - Correctement fixés; absence de dommages apparents; pas de pièce lâche ou manquante.
35. (Non représenté) Robinets et soupapes, raccords, tuyaux et tubes - Correctement fixés; pas de pièce lâche ou manquante; absence de dommages apparents; pas de trace de fuite.

Figure 2-2. Contrôle extérieur quotidien - 1932 (fiche 3/3)



REPÈRE	COMPOSANT	NBRE/TYPE POINTS GRAISS.	LUBR./MÉTHODE	INTERVALLE HEURES	OBSERVATIONS
1	Fluide hydraulique	Bouchon remplissage/ bouchon de vidange	HO - Vérifier niveau HO HO - Changer HO	10/1 200	Vérifier niveau ttes les 10 h Changer fluide ttes les 1 200 h
2	Élément filtrant hydraulique	–	–	50/300	Changer après les premières 50 h de fonctionnement, puis toutes les 300 h ensuite
3	Roulements de roues	Roues arrières	MPG - Recharger	1 200	–

Légende pour les lubrifiants :

MPG - Graisse universelle

HO - Fluide hydraulique - Mobilfluid 424 ou Kendall Hyken 052

⚠ AVERTISSEMENT

POUR ÉVITER TOUT RISQUE DE DOMMAGES CORPORELS, UTILISER LA BÉQUILLE DE SÉCURITÉ POUR TOUS LES TRAVAUX D'ENTRETIEN NÉCESSITANT LE LEVAGE DE LA NACELLE.

Remarques :

1. Veiller à bien graisser les pièces identiques des deux côtés de la machine.
2. Les intervalles de graissage conseillés sont basés sur des conditions normales de fonctionnement. Pour les machines exploitées par plusieurs équipes de travail et/ou exposées à un milieu ou à des conditions défavorables, augmenter la fréquence de graissage en conséquence.
3. Avant de vérifier le niveau d'huile, faites fonctionner la machine sur tout un cycle d'élévation et d'abaissement. Si vous négligez cette opération, vous allez fausser la lecture du niveau du réservoir d'huile.

Figure 2-3. Tableau de graissage

BOULONS ZINGUÉS UNIQUEMENT														BOULON À TÊTE NON ZINGUÉ	
TAILLE	PAS	Ø BOU-LON (PO.)	SECTION RÉSIS-TANTE (PO²)	VIS DE GRADE SAE 5 ET ÉCROUS DE GRADE 2					VIS DE GRADE SAE 8 ET ÉCROUS DE GRADE 8					VIS À TÊTE SIX PANS CREUX UNBRAKO SÉRIE 1960 AVEC BOUCHON LOC-WEL	
				CHARGE DE SER-RAGE (LB.)	COUPLE DE SERRAGE				CHARGE DE SER-RAGE (LB.)	COUPLE DE SERRAGE				CHARGE DE SERRAGE (LB.)	COUPLE SERRAGE (à la livraison)
					(SEC OU LOC. 263)	(LUB.)	(LOCTITE 262)	(LOCTITE 242 OU 271)		(SEC OU LOC. 263)	(LUB.)	(LOCTITE 262)	(LOCTITE 242 OU 271)		
					LB. PO.	LB. PO.	LB. PO.	LB. PO.		LB. PO.	LB. PO.	LB. PO.	LB. PO.		LB. PI.
4	40	0.1120	0.00604	380	8	6	—	—	540	12	9	—	—	—	—
	48		0.00661	420	9	7	—	—	600	13	10	—	—	—	—
6	32	0.1380	0.00909	580	16	12	—	—	820	23	17	—	—	—	—
	40		0.01015	610	18	13	—	—	920	25	19	—	—	—	—
8	32	0.1640	0.01400	900	30	22	—	—	1260	41	31	—	—	—	—
	36		0.01474	940	31	23	—	—	1320	43	32	—	—	—	—
10	24	0.1900	0.01750	1120	43	32	—	—	1580	60	45	—	—	—	—
	32		0.02000	1285	49	36	—	—	1800	68	51	—	—	—	—
1/4	20	0.2500	0.0318	2020	96	75	—	105	2860	144	108	—	160	3180	13
	28		0.0364	2320	120	86	—	135	3280	168	120	—	185	3640	14
					LB. PI.	LB. PI.	LB. PI.	LB. PI.		LB. PI.	LB. PI.	LB. PI.	LB. PI.		
5/16	18	0.3125	0.0524	3340	17	13	16	19	4720	25	18	22	30	5240	25
	24		0.0580	3700	19	14	17	21	5220	25	20	25	30	5800	27
3/8	16	0.3750	0.0775	4940	30	23	28	35	7000	45	35	40	50	7750	45
	24		0.0878	5600	35	25	32	40	7900	50	35	45	55	8780	50
7/16	14	0.4375	0.1063	6800	50	35	45	55	9550	70	55	63	80	10630	70
	20		0.1187	7550	55	40	50	60	10700	80	60	70	90	11870	75
1/2	13	0.5000	0.1419	9050	75	55	68	85	12750	110	80	96	120	14190	110
	20		0.1599	10700	90	65	80	100	14400	120	90	108	135	15990	115
9/16	12	0.5625	0.1820	11600	110	80	98	120	16400	150	110	139	165	18200	155
	18		0.2030	12950	120	90	109	135	18250	170	130	154	190	20300	165
5/8	11	0.6250	0.2260	14400	150	110	135	165	20350	220	170	180	240	22600	210
	18		0.2560	16300	170	130	153	190	23000	240	180	204	265	25600	220
3/4	10	0.7500	0.3340	21300	260	200	240	285	30100	380	280	301	420	33400	365
	16		0.3730	23800	300	220	268	330	33600	420	320	336	465	37300	400
7/8	9	0.8750	0.4620	29400	430	320	386	475	41600	600	460	485	660	46200	585
	14		0.5090	32400	470	350	425	520	45800	660	500	534	725	50900	635
1	8	1.000	0.6060	38600	640	480	579	675	51500	900	680	687	990	60600	865
	12		0.6630	42200	700	530	633	735	59700	1000	740	796	1100	66300	915
1-1/8	7	1.1250	0.7630	42300	800	600	714	840	68700	1280	960	1030	1400	76300	1240
	12		0.8560	47500	880	660	802	925	77000	1440	1080	1155	1575	85600	1380
1-1/4	7	1.2500	0.9690	53800	1120	840	1009	1175	87200	1820	1360	1453	2000	96900	1750
	12		1.0730	59600	1240	920	1118	1300	96600	2000	1500	1610	2200	107300	1880
1-1/2	6	1.500	1.1550	64100	1460	1100	1322	1525	104000	2380	1780	1907	2625	115500	2320
	12		1.3150	73000	1680	1260	1506	1750	118100	2720	2040	2165	3000	131500	2440
1-1/2	6	1.500	1.4050	78000	1940	1460	1755	2025	126500	3160	2360	2530	3475	140500	3040
	12		1.5800	87700	2200	1640	1974	2300	142200	3560	2660	2844	3925	158000	3270

Remarque : Ces couples de serrage ne s'appliquent pas aux boulons cadmiés.

GRADE SAE 5

GRADE SAE 8

Figure 2-4. Tableau de serrage

2.7 CHARGE DES ACCUMULATEURS

À la fin de la journée, les accumulateurs devront être rechargés pour le lendemain. Placer le bouton d'arrêt d'urgence en position ARRÊT. Avant la charge, vérifier que l'électrolyte recouvre complètement les plaques. Brancher le chargeur sur une prise secteur 110 V avec fiche de terre à l'aide d'une rallonge adéquate. Après recharge, contrôler le niveau d'électrolyte et le compléter si nécessaire. Verser exclusivement de l'eau distillée dans les accumulateurs. L'électrolyte d'un accumulateur correctement chargé aura une densité au-dessus de 1,260 lors d'un relevé par hydromètre.

⚠ ATTENTION

POUR COMPLÉTER LE NIVEAU D'ÉLECTROLYTE AVEC DE L'EAU DISTILLÉE, UTILISER UN RÉCIPIENT ET/OU UN ENTONNOIR NON MÉTALLIQUES. COMPLÉTER AVEC DE L'EAU JUSQU'AU REPÈRE DE NIVEAU UNIQUEMENT OU À 0,95 CM AU-DESSUS DES SÉPARATEURS.

ÉLOIGNER TOUTE FLAMME ET NE PAS FUMER DURANT LA CHARGE DES ACCUMULATEURS.

CHARGER LES ACCUMULATEURS DANS UNE ZONE BIEN AÉRÉE UNIQUEMENT.

ÉVITER TOUT CONTACT DE L'ACIDE DE BATTERIE AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS.

REMARQUE : *Veiller à bien débrancher et ranger les rallonges électriques après avoir rechargé les accumulateurs et avant de remettre la machine en marche.*

REMARQUE : *Pour éviter tout débordement de l'électrolyte, compléter son niveau après la charge.*

SECTION 3. RESPONSABILITÉS DU CONDUCTEUR ET COMMANDES MACHINE

3.1 GÉNÉRALITÉS

⚠ IMPORTANT

DANS LA MESURE OÙ LE CONSTRUCTEUR N'A AUCUN CONTRÔLE DIRECT SUR L'UTILISATION ET LE FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE, LE RESPECT DES RÈGLES DE SÉCURITÉ EN LA MATIÈRE RELÈVE DE LA RESPONSABILITÉ DE L'UTILISATEUR ET DE SON PERSONNEL.

Cette section fournit toutes les explications nécessaires sur les fonctions de commande. Sont notamment détaillés les caractéristiques et limites de fonctionnement ainsi que les rôles et fonctions des commandes et indicateurs. Il est important que l'utilisateur lise et comprenne les instructions avant de faire fonctionner la machine. Le respect de ces instructions contribuera à optimiser la durée de vie et la sécurité de la machine.

3.2 FORMATION DU PERSONNEL

Cette plate-forme élévatrice est un dispositif de transport de personnes; il est donc essentiel qu'elle soit conduite uniquement par du personnel autorisé et qualifié qui aura fait preuve d'une bonne connaissance de son utilisation et de son entretien. Il est important que quiconque devant être affecté à l'utilisation et à l'entretien de la machine suive un programme approfondi de formation et subisse une période d'essai lui permettant de se familiariser avec les caractéristiques de la machine avant de l'utiliser.

Les personnes étant sous l'influence d'alcool ou de drogue ou sujettes à des crises cérébrales, vertiges ou pertes de contrôle moteur ne devront pas être autorisées à conduire la machine.

Formation du conducteur

La formation du conducteur couvrira les domaines suivants :

1. Utilisation et limites des commandes nacelle, des commandes au sol, des commandes d'urgence et des systèmes de sécurité.
2. Connaître et comprendre ce manuel et les icônes, instructions et avertissements qui se trouvent sur la machine.
3. Connaître et comprendre toutes les règles de sécurité de l'employeur et la réglementation locale, régionale et nationale, notamment savoir reconnaître et éviter les risques potentiels sur le lieu de travail, plus particulièrement en rapport avec le travail effectué.
4. Utilisation correcte de tout le matériel obligatoire de protection individuelle.
5. Connaissance satisfaisante du fonctionnement mécanique de la machine pour savoir reconnaître une panne ou un risque de panne.
6. Les moyens les plus sûrs d'utiliser la machine à proximité d'obstructions, d'autres engins en déplacement ou d'obstacles, creux, trous, dévers, etc. à la surface du sol.
7. Protection contre les risques présentés par des conducteurs électriques non isolés.
8. Toute autre exigence liée à une tâche ou une utilisation particulière de la machine.

Encadrement de la formation

La formation doit être dispensée par une un conducteur ou un responsable qualifié dans une zone ouverte et sans obstacle, jusqu'à ce que l'élève soit capable de conduire une plate-forme élévatrice en toute sécurité dans un espace de travail encombré.

Responsabilité du conducteur

Le conducteur devra être notifié qu'il a la responsabilité et le pouvoir d'éteindre la machine en cas de mauvais fonctionnement ou de tout problème de sécurité au niveau de la machine ou du lieu de travail et de demander des instructions à son supérieur ou au distributeur JLG avant de continuer.

REMARQUE : *Le constructeur et le distributeur mettront à disposition du personnel de formation qualifié lors de la livraison de la (des) première(s) machine(s) et, par la suite, sur demande du client ou de son personnel.*

3.3 CARACTÉRISTIQUES ET LIMITES DE FONCTIONNEMENT

Généralités

Il est essentiel que tout utilisateur, quelle que soit son expérience antérieure avec du matériel similaire, ait une connaissance approfondie des caractéristiques et limites de fonctionnement de la machine.

Panonceaux

Les points importants à ne pas oublier durant l'utilisation sont rappelés par les panonceaux DANGER, AVERTISSEMENT, ATTENTION, IMPORTANT et INSTRUCTIONS au niveau des postes de commande. Ces renseignements ont pour but d'alerter le personnel des risques potentiels liés aux caractéristiques de fonctionnement et aux limites de charge de la machine. Voir la définition de ces panonceaux en avant-propos.

Capacité

Avant de lever la nacelle, avec ou sans charge, s'assurer que :

1. La machine repose sur une surface lisse, ferme et horizontale.
2. La charge ne dépasse pas la valeur nominale indiquée par le constructeur.
3. Tous les systèmes de la machine sont en bon ordre de marche.

Stabilité

Cette machine, telle que fabriquée par JLG et utilisée dans ses limites de capacité nominale sur une surface lisse, ferme et horizontale, offre une stabilité satisfaisante de la nacelle quelle que soit sa position.

3.4 COMMANDES ET INDICATEURS

Les fonctions des différents boutons des tableaux de commande de la machine sont indiquées par des icônes. Ces icônes et le nom des fonctions correspondantes figurent dans le tableau 3-1

Chargeur d'accumulateurs

REMARQUE : *Si les accumulateurs sont déchargés jusqu'en dessous de 6 V, le chargeur d'accumulateurs fourni ne déclenche pas la recharge.*

Le chargeur d'accumulateurs est situé dans le bac d'accumulateurs droit. Il s'agit d'un chargeur de type SRC 20 A équipé d'un commutateur manuel permettant à l'utilisateur de sélectionner la tension du secteur, à savoir 100-125 V ou 220-250 V. Le disjoncteur à bascule permet de réenclencher le chargeur suite à une panne de courant. Les diodes lumineuses sur la face avant du chargeur indiquent l'état de fonctionnement du chargeur (Charge terminée, charge à 80%, charge en cours, chargeur en marche, cycle non normal).

Poste de commande au sol

⚠ AVERTISSEMENT

SAUF EN CAS D'URGENCE, NE PAS UTILISER LE POSTE DE COMMANDE AU SOL SI LA NACELLE EST OCCUPÉE.

EFFECTUER AUTANT DE CONTRÔLES ET VÉRIFICATIONS AVANT UTILISATION QUE POSSIBLE DEPUIS LE POSTE DE COMMANDE AU SOL. SE REPORTER AUX INSTRUCTIONS DE CONTRÔLES ET VÉRIFICATIONS AVANT UTILISATION AU CHAPITRE 2.

1. Sélecteur d'alimentation

   Le sélecteur d'alimentation est un commutateur à clé trois positions qui commande l'alimentation des tableaux de commande au sol et dans la nacelle, en fonction de la position choisie. En position nacelle, le sélecteur alimente le bouton d'arrêt d'urgence du tableau de commande de la nacelle. En position sol, le sélecteur alimente le bouton d'arrêt d'urgence du tableau au sol. Lorsque le sélecteur d'alimentation est placé au centre (arrêt), l'alimentation des deux tableaux de commandes, dans la nacelle et au sol, est coupée.

REMARQUE : *Lorsque le sélecteur d'alimentation est en position arrêt, il est possible d'enlever la clé afin d'empêcher son utilisation par du personnel non autorisé.*

REMARQUE : *La vitesse lente est la vitesse par défaut de l'ensemble des fonctions lorsque la nacelle est en position basse. Lorsque la nacelle est en hauteur, toutes les commandes sont exécutées en vitesse d'approche uniquement.*

2. Bouton d'arrêt d'urgence

   Le bouton d'arrêt d'urgence, un « coup de poing » rouge à deux positions, permet la mise sous tension du poste de commande au sol lorsqu'il est en position de marche et que le sélecteur d'alimentation est en position sol. Ce bouton sert également à couper l'alimentation des commandes en cas d'urgence. La mise sous tension s'obtient en sortant ce bouton (marche) et la mise hors tension en l'enfonçant (arrêt).

3. Bouton de levage

   Le bouton de commande de levage est un interrupteur trois positions à rappel qui, en position haute ou basse, active le levage ou l'abaissement de la nacelle.

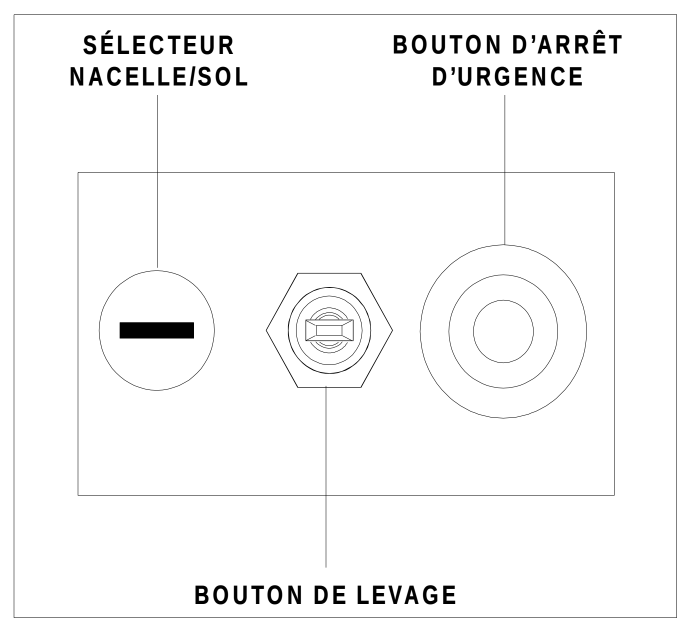


Figure 3-1. Tableau de commande au sol

4. Disjoncteur

   Le disjoncteur 15 A à bouton-poussoir, situé sur le côté gauche derrière l'ensemble moteur/pompe, doit être enfoncé pour réenclencher l'alimentation des commandes de la machine en cas de coupure.

5. Compteur horaire

   La machine peut être équipée d'un compteur horaire qui indique le nombre d'heures de fonctionnement. Ce compteur fonctionne lorsqu'une des fonctions de la machine est en marche ou bien lorsque le commutateur à clé et le commutateur d'arrêt d'urgence sont activés.

Poste de commande de la nacelle

1. Bouton d'arrêt d'urgence

   Le bouton d'arrêt d'urgence, un « coup de poing » rouge à deux positions, commande l'alimentation du tableau de commande de la nacelle et permet également de couper l'alimentation des commandes de la nacelle en cas d'urgence. Lorsque le sélecteur d'alimentation est en position nacelle, la mise sous tension s'obtient en sortant ce bouton (marche) et la mise hors tension en l'enfonçant (arrêt).

2. Bouton d'activation

   Le bouton d'activation est placé sur le côté gauche du tableau de commande de la nacelle. Ce bouton doit être maintenu enfoncé avant l'actionnement de la commande de levage et pendant toute la durée du levage. Le bouton d'activation fonctionne en conjonction avec le bouton de levage.

3. Déplacement

   La manette de commande active le déplacement de la plate-forme élévatrice en marche avant ou arrière. Pour déplacer la machine, appuyer sur la gâchette rouge à l'avant de la manette et la tenir enfoncée. Pousser ensuite la manette vers l'avant pour un déplacement en marche avant ou le tirer vers l'arrière pour un déplacement en marche arrière. La vitesse de déplacement est déterminée par la course de manette depuis sa position neutre. Le moteur est d'abord activé en vitesse lente, puis passe en vitesse rapide lorsque la manette est déplacée d'1/4 de sa course totale dans un sens ou dans l'autre depuis sa position neutre.

REMARQUE : *La commande de déplacement de la machine ne fonctionne pas lorsque la nacelle est en hauteur et qu'un portillon est ouvert.*

4. Levage

   Le bouton de levage permet, lorsqu'il est utilisé en conjonction avec le bouton d'activation, de lever ou d'abaisser la nacelle. La fonction de levage s'obtient en appuyant sur le bouton d'activation puis en déplaçant le bouton de levage vers l'avant (lever) ou vers l'arrière (abaisser).

⚠ ATTENTION

NE PAS ABAISSER LA NACELLE AVANT D'AVOIR COMPLÈTEMENT RENTRÉ SA RALLONGE.

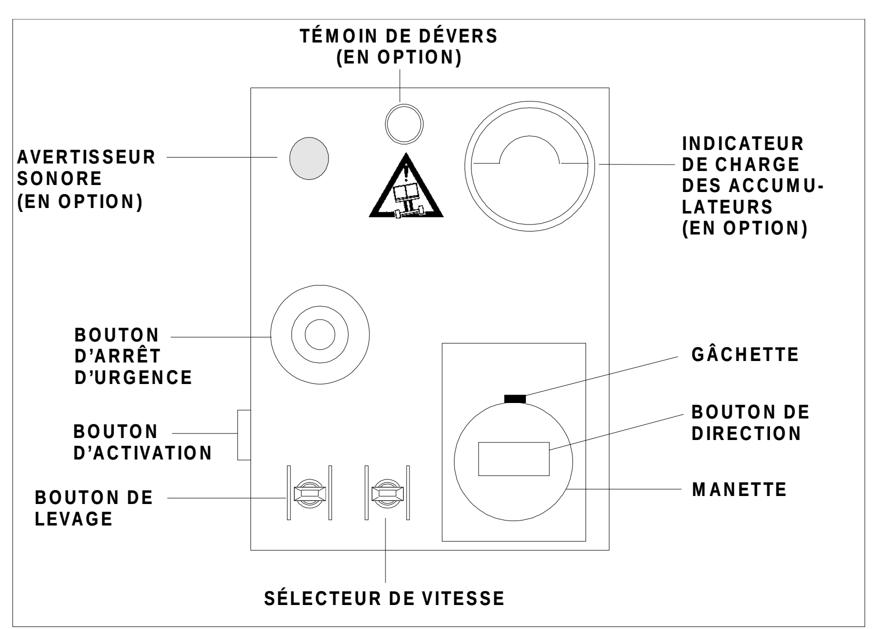


Figure 3-2. Tableau de commande de la nacelle

5. Commutateur de direction

   Le commutateur de direction à commande par le pouce, placé au sommet de la manette de commande, fait tourner les roues directrices dans le sens où il est poussé (gauche ou droite).

⚠ ATTENTION

NE PAS UTILISER LE MODE RÉGIME ÉLEVÉ DANS DES ESPACES RESTREINTS OU EN MARCHE ARRIÈRE.

6. Sélecteur de vitesse de déplacement

   Le sélecteur de vitesse est un commutateur à bascule qui permet au conducteur de choisir entre une vitesse de déplacement basse ou élevée.

REMARQUE : *Le mode de vitesse élevée est désactivé automatiquement lorsque la nacelle est levée au-dessus de sa position basse et le déplacement se fait en vitesse lente jusqu'à ce que la nacelle soit abaissée complètement.*

⚠ ATTENTION

NE PAS UTILISER LA MACHINE SI LE MODE GRANDE VITESSE EST OPÉRATIONNEL ALORS QUE LA NACELLE EST LEVÉE AU-DESSUS DE SA POSITION BASSE.

REMARQUE : *La machine est équipée d'un dispositif anti-nid-de-poule qui s'abaisse automatiquement lorsque la nacelle est levée. Le dispositif anti-nid-de-poule s'abaisse également lorsque l'un ou l'autre des portillons est ouvert, mais uniquement du côté du portillon ouvert, ce qui ne protège pas contre les risques de basculement. Si ce dispositif ne se déploie pas complètement, alors la fonction DÉPLACEMENT est désactivée jusqu'à l'abaissement complet de la nacelle.*

7. Avertisseur sonore de dévers (sur certains modèles)

   L'avertisseur sonore de dévers est activé par le contacteur de dévers lorsque le châssis est fortement incliné (plus de 5 degrés).

⚠ AVERTISSEMENT

SI L'ALARME DE DÉVERS SE DÉCLENCHE AVEC LA NACELLE EN HAUTEUR, ABAISSER LA NACELLE COMPLÈTEMENT PUIS DÉPLACER LA MACHINE DE MANIÈRE À CE QU'ELLE SOIT HORIZONTALE AVANT DE LEVER DE NOUVEAU LA NACELLE.

8. Voyant avertisseur de dévers (sur certains modèles)

   Le voyant (rouge) avertisseur de dévers du tableau de commande s'allume lorsque le châssis présente une forte inclinaison (plus de 5 degrés).

9. Avertisseur sonore (sur certains modèles)

   Lorsqu'il est activé, ce commutateur à bouton poussoir permet à l'opérateur d'avertir le personnel de chantier des déplacements de la machine.

10. Indicateur de charge des accumulateurs

    L'indicateur de charge fournit une indication visuelle de l'état de charge des accumulateurs.

Tableau 3-1.Icônes

FONCTION	SYMBÔLE	FONCTION	SYMBÔLE
Arrêt d'urgence		Déplacement	
Châssis en pente		Direction	
Levage/ descente de la nacelle		Déplacement à petite vitesse	
Allongement de la nacelle		Déplacement à grande vitesse	
Sélecteur sol/nacelle		Chariot élévateur	
Descente manuelle		Manuel	
Béquille de sécurité		Fluide hydraulique	
Point de levage		Point d'arrimage	
Flèche de direction			

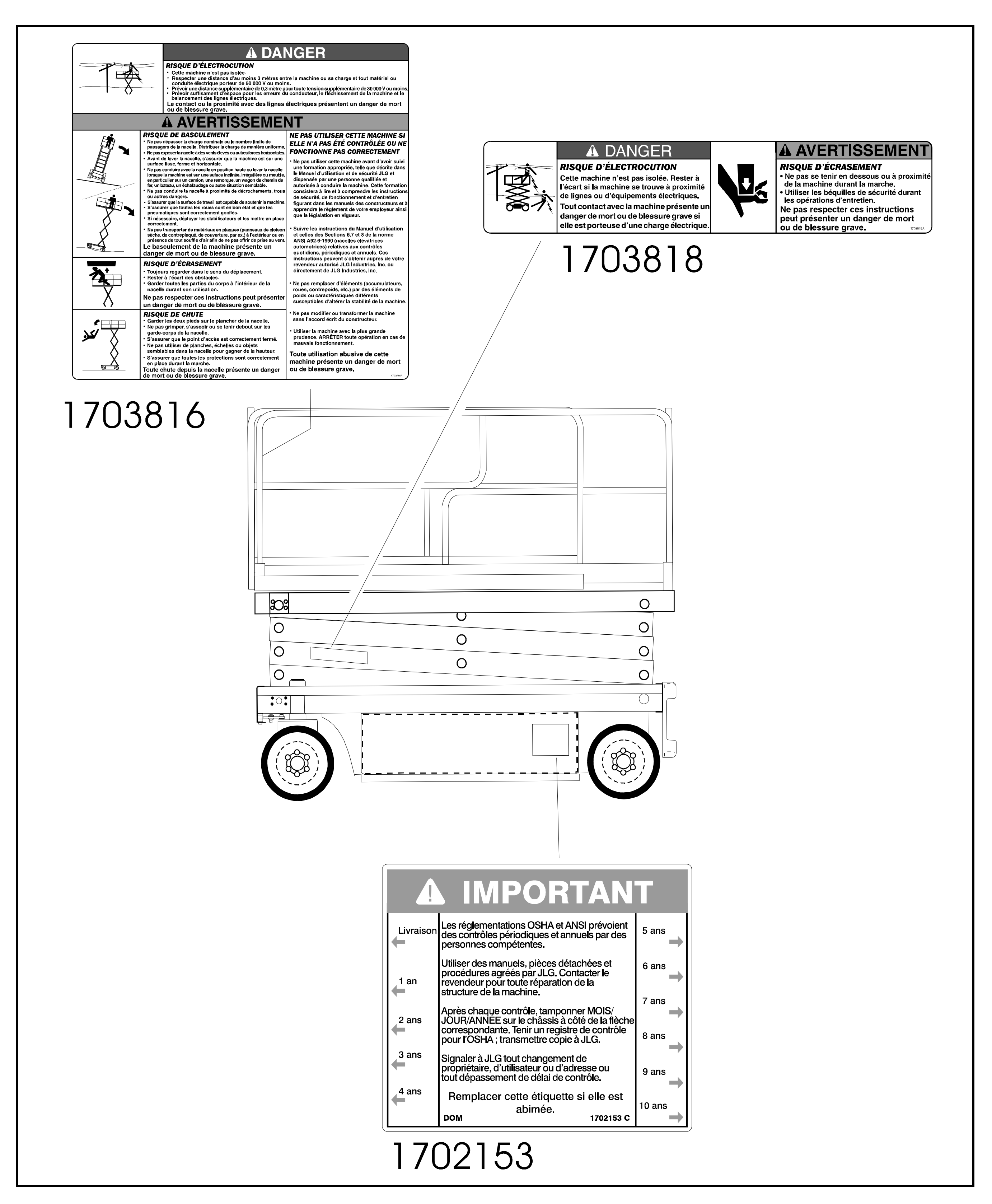


Figure 3-3. Emplacement des étiquettes (côté gauche)

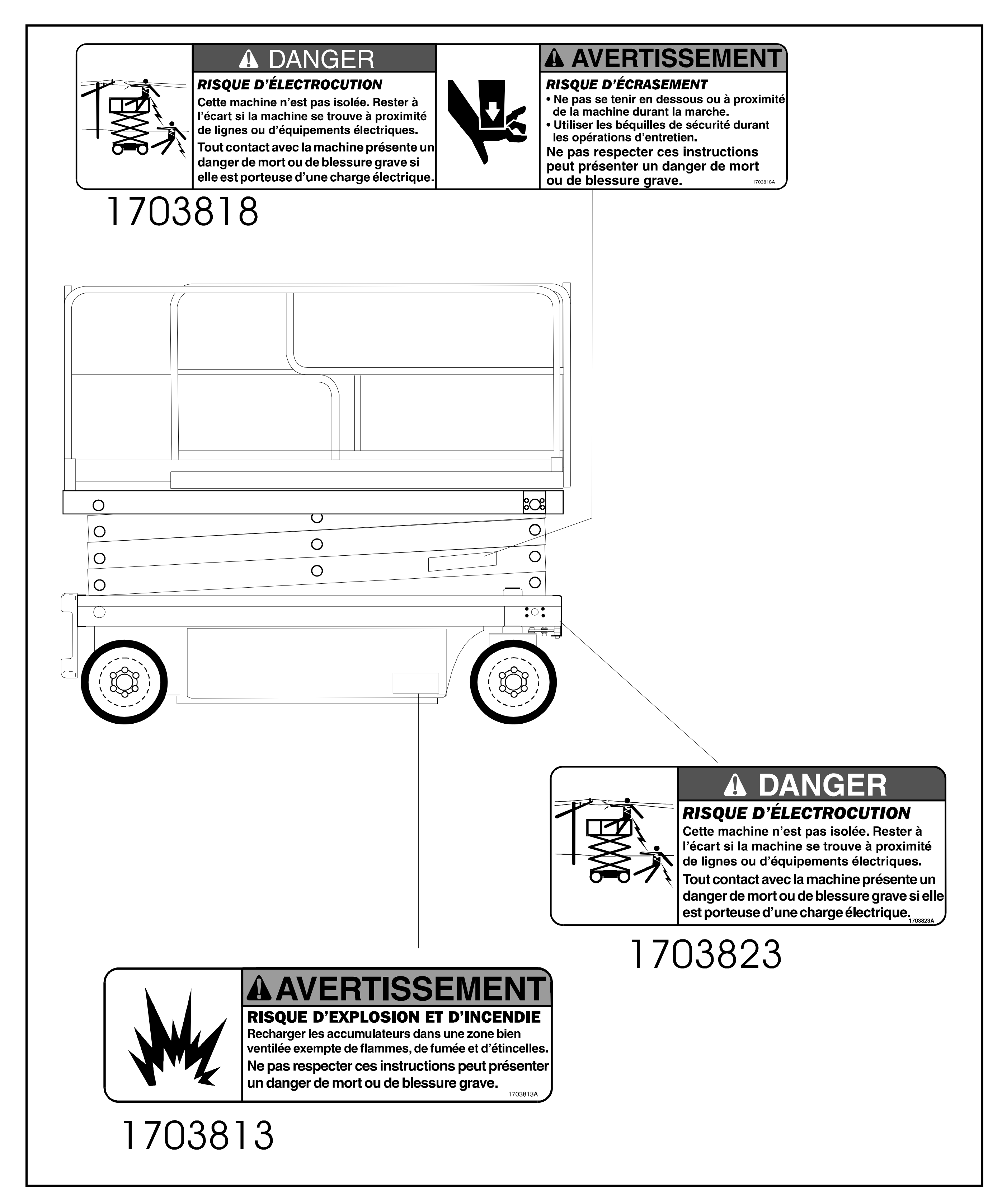


Figure 3-4. Emplacement des étiquettes (côté droit)



Page laissée blanche délibérément

SECTION 4. FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE

4.1 DESCRIPTION

Cette machine est constituée d'une nacelle aérienne automotrice montée au sommet d'un mécanisme articulé en « ciseaux ». L'objet de la plate-forme élévatrice est d'amener des personnes avec leur outillage et leurs fournitures à des endroits en hauteur. Cette machine permet également d'atteindre des endroits situés au-dessus de machines ou d'équipements placés au niveau du sol.

La plate-forme élévatrice JLG comporte un poste de commande principal dans la nacelle. Depuis ce poste, le conducteur peut déplacer et diriger la machine en marche avant comme en marche arrière et lever et abaisser la nacelle. La machine présente également un poste de commande au sol qui prend la priorité sur le poste de commande de la nacelle. Les commandes au sol actionnent le levage et l'abaissement de la nacelle. Les commandes au sol sont à utiliser uniquement pour les contrôles avant utilisation et en cas d'urgence pour ramener la nacelle au niveau du sol si le conducteur à son bord est dans l'incapacité de le faire lui-même.

Des instructions et des mises en garde sont affichées à côté des deux postes de conduite ainsi qu'à d'autres emplacements sur la machine. Il est essentiel que les conducteurs prennent connaissance des instructions et mises en garde indiquées sur la machine et qu'ils les passent régulièrement en revue.

La plate-forme élévatrice JLG est conçue pour fonctionner de manière sûre et efficace lorsqu'elle est utilisée et entretenue en respectant les avertissements indiqués sur la machine, dans le manuel de l'utilisateur et dans le manuel de réparation et d'entretien, ainsi que le règlement interne du lieu de travail et toutes les réglementations officielles en vigueur. Comme avec tout autre type de machine, le conducteur joue un rôle majeur en matière d'efficacité et de sécurité. Il est absolument nécessaire que la plate-forme élévatrice JLG soit entretenue régulièrement conformément aux instructions de ce manuel et du manuel de réparation et d'entretien et que tout signe apparent d'entretien insuffisant, de mauvais fonctionnement, d'usure excessive, de dommage ou de modification de la machine soit signalé immédiatement à son propriétaire, au chef de chantier ou au responsable sécurité afin que la machine soit mise hors service jusqu'à ce que tous les problèmes aient été réglés.

La plate-forme élévatrice JLG n'est pas conçue pour le levage de matériel autre que les fournitures dont le personnel à bord de la nacelle a besoin pour l'exécution de sa tâche. Les fournitures ou outils dépassant de la nacelle sont interdits. La plate-forme élévatrice ne devra pas être utilisée en guise de chariot élévateur, de grue ou de soutien de structures en hauteur ni pour pousser ou tirer un autre objet.

La plate-forme élévatrice JLG utilise des vérins et moteurs hydrauliques pour assurer les divers mouvements de la machine. Ces composants hydrauliques sont commandés par des électrovannes hydrauliques, actionnées à partir des commutateurs et leviers de commande. Les vitesses de déplacement sont contrôlées par un commutateur à bascule qui permet de passer successivement en mode lent puis rapide. Les fonctions commandées par des commutateurs à bascule ou des boutons-poussoirs sont du type marche-arrêt.

La plate-forme élévatrice JLG est une machine à deux roues motrices dont le couple de traction est fourni par des moteurs hydrauliques situés sur chacune des roues motrices. Les roues arrière sont équipées d'un frein à ressort de serrage et à débrayage hydraulique. Ces freins se serrent automatiquement lorsque la commande de déplacement (manette) est ramenée à sa position neutre.

La capacité de charge de la nacelle, pour les différents modèles de plate-forme élévatrice, est la suivante :

Modèle 1932E2 - 227 kg
Modèle 2032E2 - 340 kg
Modèle 2646E2 - 340 kg
Modèle 3246E2 - 315 kg

Le poids embarqué doit être uniformément réparti sur la nacelle. Le poids total combiné du personnel, de l'outillage et des fourniture de doit pas dépasser la valeur indiquée ci-dessus.

La nacelle devra être levée uniquement si la machine est stationnée sur une surface ferme, horizontale et uniforme.

4.2 GÉNÉRALITÉS

Cette section fournit les renseignements nécessaires au bon fonctionnement de la machine. Elle décrit notamment les opérations de démarrage, d'arrêt, de déplacement, de direction, de stationnement, de chargement de la nacelle et de transport de la machine. Il est important que le conducteur lise et comprenne ces instructions avant d'utiliser la machine.

4.3 FONCTIONNEMENT DU MOTEUR

Sélecteur d'alimentation

Le sélecteur d'alimentation permet de diriger le courant fourni par les accumulateurs vers le poste de commande choisi. Lorsque le sélecteur est en position Sol, les accumulateurs alimentent le bouton d'arrêt d'urgence du poste de commande au sol. Lorsque le sélecteur est en position Nacelle, les accumulateurs alimentent le bouton d'arrêt d'urgence du poste de commande de la nacelle. Le sélecteur d'alimentation doit être placé en position Arrêt lors de la recharge des accumulateurs ou du stationnement de la machine pour la nuit.

Bouton d'arrêt d'urgence

En position de marche (bouton sorti), ce bouton commande, selon le cas, l'alimentation électrique des commandes au sol ou celle des commandes de la nacelle. De plus, ce bouton peut être utilisé pour couper l'alimentation des commandes en cas d'urgence (pousser le bouton en position rentrée).

REMARQUE : *Si la machine est équipée d'un interrupteur à pédale (Spécifications valables uniquement pour le Japon), cet interrupteur doit être enfoncé avant que le bouton d'arrêt d'urgence soit activé. Lorsque l'interrupteur à pédale est relâché, le courant qui alimente les contrôles du poste de la nacelle est coupé.*

Activation des moteurs

Lorsque le sélecteur d'alimentation est dans la position choisie (nacelle ou sol), que le bouton d'arrêt d'urgence approprié est en position de marche et qu'un bouton ou levier de commande est actionné et maintenu en position, le moteur correspondant s'enclenche et exécute la commande choisie. Pour l'utilisation des commandes au sol, il est nécessaire de tenir le sélecteur d'alimentation en position Sol pendant que la commande est actionnée. Sur le tableau de la nacelle, le bouton de levage s'utilise en conjonction avec le bouton d'activation et la manette de déplacement avec la gâchette rouge.

⚠ ATTENTION

SI UNE PANNE DE MOTEUR NÉCESSITE UN ARRÊT NON PRÉVU DE LA MACHINE, EN DÉTERMINER ET EN CORRIGER LA CAUSE AVANT DE REMETTRE LA MACHINE EN SERVICE.

⚠ IMPORTANT

TOUJOURS PLACER LE SÉLECTEUR D'ALIMENTATION ET LE BOUTON D'ARRÊT D'URGENCE EN POSITION « ARRÊT » LORSQUE LA MACHINE N'EST PAS EN SERVICE.

4.4 MONTÉE ET DESCENTE (LEVAGE)

⚠ AVERTISSEMENT

NE PAS LEVER LA NACELLE SI LA MACHINE N'EST PAS SUR UNE SURFACE FERME ET HORIZONTALE SANS TROUS NI OBSTACLES.

REMARQUE : *La fonction de levage ne fonctionne pas si la gâchette rouge de la manette est enfoncée.*

Montée

1. Si la machine est éteinte, placer le sélecteur d'alimentation dans la position désirée (nacelle ou sol)
2. Placer le bouton d'arrêt d'urgence correspondant en position de marche.

REMARQUE : *Si la machine est équipée d'un interrupteur à pédale (Spécifications valables uniquement pour le Japon), cet interrupteur doit être enfoncé avant que le bouton d'arrêt d'urgence soit activé. Lorsque l'interrupteur à pédale est relâché, le courant qui alimente les contrôles du poste de la nacelle est coupé.*

3. Depuis le poste de commande au sol, placer le bouton de levage en position haute et l'y maintenir jusqu'à ce que la hauteur désirée soit atteinte. Depuis le poste de commande de la nacelle, appuyer sur le bouton d'activation et le maintenir enfoncé, pousser le bouton de levage vers l'avant (monter) et l'y maintenir jusqu'à ce que la hauteur désirée soit atteinte. Le bouton de levage s'utilise en conjonction avec le bouton d'activation.

Descente

⚠ AVERTISSEMENT

S'ASSURER QUE PERSONNE NE SE TROUVE À PROXIMITÉ DES BRAS ARTICULÉS AVANT D'ABAISSER LA NACELLE.

Depuis le poste de commande au sol, placer le bouton levage en position basse et l'y maintenir jusqu'à ce que la hauteur désirée soit atteinte ou que la nacelle soit complètement abaissée. Depuis le poste de commande de la nacelle, appuyer sur le bouton d'activation et tirer le bouton de levage vers l'arrière (descendre) et l'y maintenir jusqu'à ce que la hauteur désirée soit atteinte ou que la nacelle soit complètement abaissée. Le bouton de levage s'utilise en conjonction avec le bouton d'activation.

⚠ AVERTISSEMENT

NE PAS ABAISSER LA NACELLE AVANT D'AVOIR COMPLÈTEMENT RENTRÉ SA RALLONGE.

4.5 RALLONGE DE NACELLE

Allongement manuel de la nacelle

La machine est équipée d'une rallonge de nacelle mécanique qui offre environ 90 cm supplémentaires à l'avant de la nacelle pour faciliter l'accès au lieu de travail. Pour allonger la nacelle, extraire les goujons à sangles situés de part et d'autre de l'avant de la rallonge de nacelle, rallonger la nacelle puis remettre les goujons en place. Ne pas conduire la plate-forme élévatrice si la rallonge de nacelle n'est pas correctement bloquée. Pour rentrer la rallonge, extraire les goujons, ramener la rallonge et remettre les goujons en place. Ne pas conduire la plate-forme élévatrice si la rallonge de nacelle n'est pas correctement bloquée. La capacité maximale de la rallonge de nacelle est 120 kg (1 passager).

4.6 DIRECTION

Pour diriger la machine, le commutateur de direction commandé par le pouce, au sommet de la manette, doit être enfoncé à droite pour les déplacements vers la droite et à gauche pour les déplacements vers la gauche. Lorsqu'il est relâché, ce commutateur revient à sa position neutre et les roues restent dans la position choisie. Pour redresser les roues, appuyer sur le côté opposé du commutateur jusqu'à ce que les roues soient alignées.

4.7 DÉPLACEMENTS (CONDUITE)

⚠ AVERTISSEMENT

NE PAS SE DÉPLACER AVEC LA NACELLE EN HAUTEUR, SAUF SUR UNE SURFACE LISSE, FERME ET HORIZONTALE SANS OBSTACLES NI TROUS.

POUR ÉVITER TOUTE PERTE DE CONTRÔLE OU RISQUE DE BASCULEMENT SUR LES PENTES ET LES DÉVERS, NE PAS CONDUIRE LA MACHINE SUR DES SOLS D'INCLINAISON SUPÉRIEURE À CELLE INDIQUÉE POUR LA MACHINE.

⚠ AVERTISSEMENT

SE DÉPLACER SUR LES PENTES EN POSITION « LENTE » UNIQUEMENT. FAIRE PREUVE D'UNE EXTRÊME PRUDENCE LORS DES DÉPLACEMENTS EN MARCHE ARRIÈRE OU AVEC LA NACELLE EN HAUTEUR, EN PARTICULIER LORSQUE LA MACHINE SE TROUVE À MOINS DE 1,8 MÈTRES D'UN OBSTACLE.

POUR REDESCENDRE EN MARCHE ARRIÈRE UNE PENTE GRAVIE EN MARCHE AVANT, TAPOTER LÉGÈREMENT LA MANETTE VERS L'AVANT AFIN DE S'ASSURER QUE LES FREINS SONT DÉBRAYÉS AVANT D'ENTAMER LA DESCENTE.

⚠ AVERTISSEMENT

S'ASSURER QUE LA RALLONGE DE NACELLE EST CORRECTEMENT BLOQUÉE AVANT TOUT DÉPLACEMENT DE LA MACHINE.

REMARQUE : *La machine est équipée d'un dispositif anti-nid-de-poule qui s'abaisse automatiquement lorsque la nacelle est levée ou qu'un portillon est ouvert. Si ce dispositif ne s'abaisse pas complètement, alors la commande de déplacement est désactivée jusqu'à l'abaissement complet de la nacelle.*

REMARQUE : *La commande de déplacement de la machine ne fonctionne pas lorsque la nacelle est en hauteur et qu'un portillon est ouvert.*

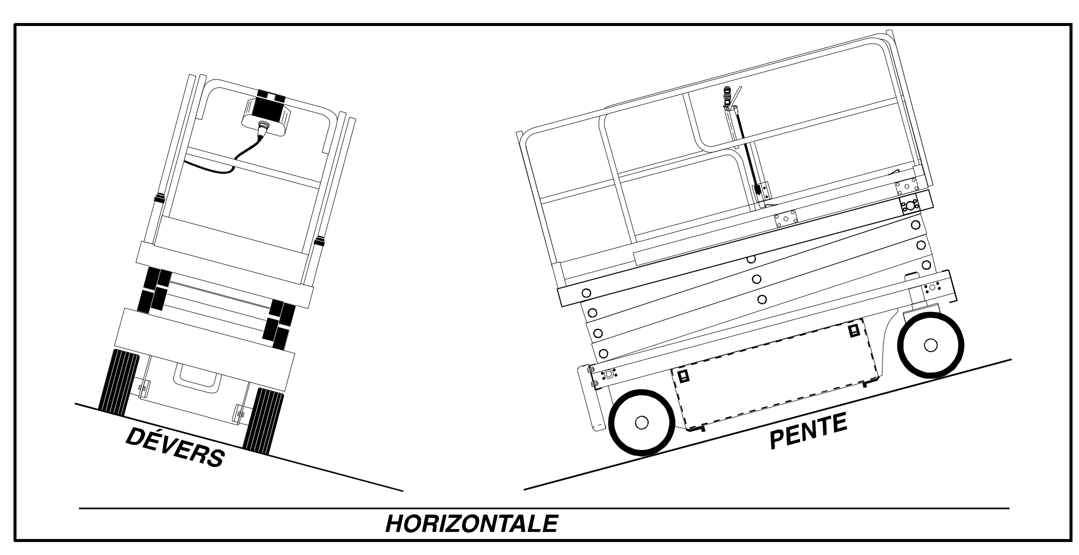


Figure 4-1. Pentes et dévers

Déplacement en marche avant

1. Placer le sélecteur d'alimentation du poste de conduite au sol en position Nacelle.
2. Placer le bouton d'arrêt d'urgence du poste de commande de la nacelle en position Marche.
3. Placer le sélecteur de vitesse de déplacement en mode lent ou rapide.
4. Serrer la manette pour enfoncer la gâchette rouge, déplacer la manette vers l'avant et l'y maintenir pendant toute la durée du déplacement. Pour augmenter la vitesse de déplacement, tirer la manette complètement vers l'avant, ce qui fait fonctionner la machine en régime élevé.

⚠ IMPORTANT

DANS UNE PENTE, LA TRACTION MAXIMALE AVEC LE MODÈLE 1932E2 EST OBTENUE EN MARCHE ARRIÈRE. UTILISER LA MARCHE ARRIÈRE POUR CHARGER LA MACHINE SUR UN CAMION OU LORSQUE LA TRACTION EN MARCHE AVANT N'EST PAS SUFFISANTE.

Déplacement en marche arrière

1. Placer le sélecteur d'alimentation du poste de commande au sol en position Nacelle.
2. Placer le bouton d'arrêt d'urgence du poste de commande de la nacelle en position de marche.
3. Serrer la manette pour enfoncer la gâchette rouge, déplacer la manette vers l'arrière et l'y maintenir pendant toute la durée du déplacement. Pour augmenter la vitesse de déplacement, tirer la manette complètement vers l'arrière, ce qui fait fonctionner la machine en régime élevé.

⚠ AVERTISSEMENT

S'ASSURER QUE LES GOUJON DE BLOCAGE DE LA RALLONGE DE NACELLE SONT EN PLACE AVANT TOUT DÉPLACEMENT DE LA MACHINE.

4.8 STATIONNEMENT ET RANGEMENT

REMARQUE : *Lors du stationnement des machines électriques pour la nuit, il est conseillé de recharger les accumulateurs conformément aux instructions de la section 2 afin d'assurer leur bon état de charge pour la journée de travail suivante.*

Stationner et ranger la machine de la manière suivante :

1. Conduire la machine jusqu'à un endroit relativement bien protégé et bien aéré.
2. S'assurer que la nacelle est en position basse.
3. Placer le bouton d'arrêt d'urgence en position d'arrêt.
4. Si nécessaire, couvrir les panonceaux de consignes, avertissements et mises en garde pour les protéger d'un environnement défavorable.
5. Avant un stationnement de longue durée de la machine, placer des cales sous deux roues au minimum.
6. Mettre le sélecteur en position d'arrêt et ôter la clé pour interdire toute utilisation de la machine par des personnes non autorisées.

4.9 CHARGEMENT DE LA NACELLE

La charge maximale nominale de la nacelle est indiquée sur un panonceau placé dans la nacelle et sur la plaque signalétique du fabricant fixée à l'avant de la machine. Cette valeur n'est valable que dans les conditions suivantes :

1. La machine repose sur une surface lisse, ferme et horizontale.
2. Tous les dispositifs de freinage sont engagés.
3. La charge maximale de la nacelle de chacun des modèles dans sa version standard est :

   Modèle 1932E2 - 227 kg
   Modèle 2032E2 - 340 kg
   Modèle 2646E2 - 340 kg
   Modèle 3246E2 - 315 kg

4. La charge maximale de la rallonge de nacelle manuelle est 120 kg (1 passager).

Le poids embarqué doit être uniformément réparti sur la nacelle. Le poids total combiné du personnel, de l'outillage et des fourniture de doit pas dépasser la valeur indiquée ci-dessus.

4.10 BÉQUILLE DE SÉCURITÉ

⚠ AVERTISSEMENT

UTILISER LA BÉQUILLE DE SÉCURITÉ POUR TOUS TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA MACHINE NÉCESSITANT LE LEVAGE DES BRAS ARTICULÉS.

Pour déployer la béquille de sécurité, lever la nacelle puis extraire la béquille de sa fixation et la laisser pendre en position verticale. Abaisser la nacelle jusqu'à ce que la béquille repose sur le point du bras articulé prévu à cet effet. Les travaux d'entretien peuvent alors débuter.

Pour ranger la béquille de sécurité, lever la nacelle pour faire tourner la béquille dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'elle s'appuie sur la fixation prévue à cet effet.

4.11 ARRIMAGE ET LEVAGE

Lors du transport de la machine, la rallonge de nacelle doit être complètement rentrée et la nacelle en position basse. La machine doit être solidement arrimée au plateau de la remorque ou du camion de transport. La machine comporte un œil d'arrimage dans chacun des quatre coins du châssis afin d'immobiliser la machine durant le transport. Consulter les instructions d'arrimage sur la figure 4-2.

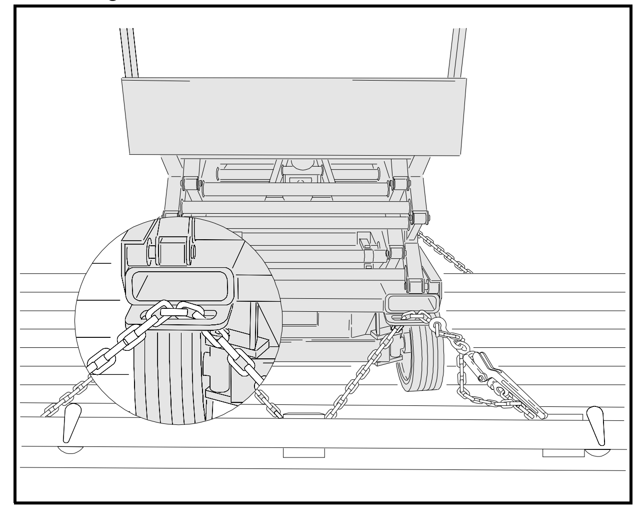


Figure 4-2. Arrimage de la plate-forme élévatrice Série E2 (avant et arrière)

Levage

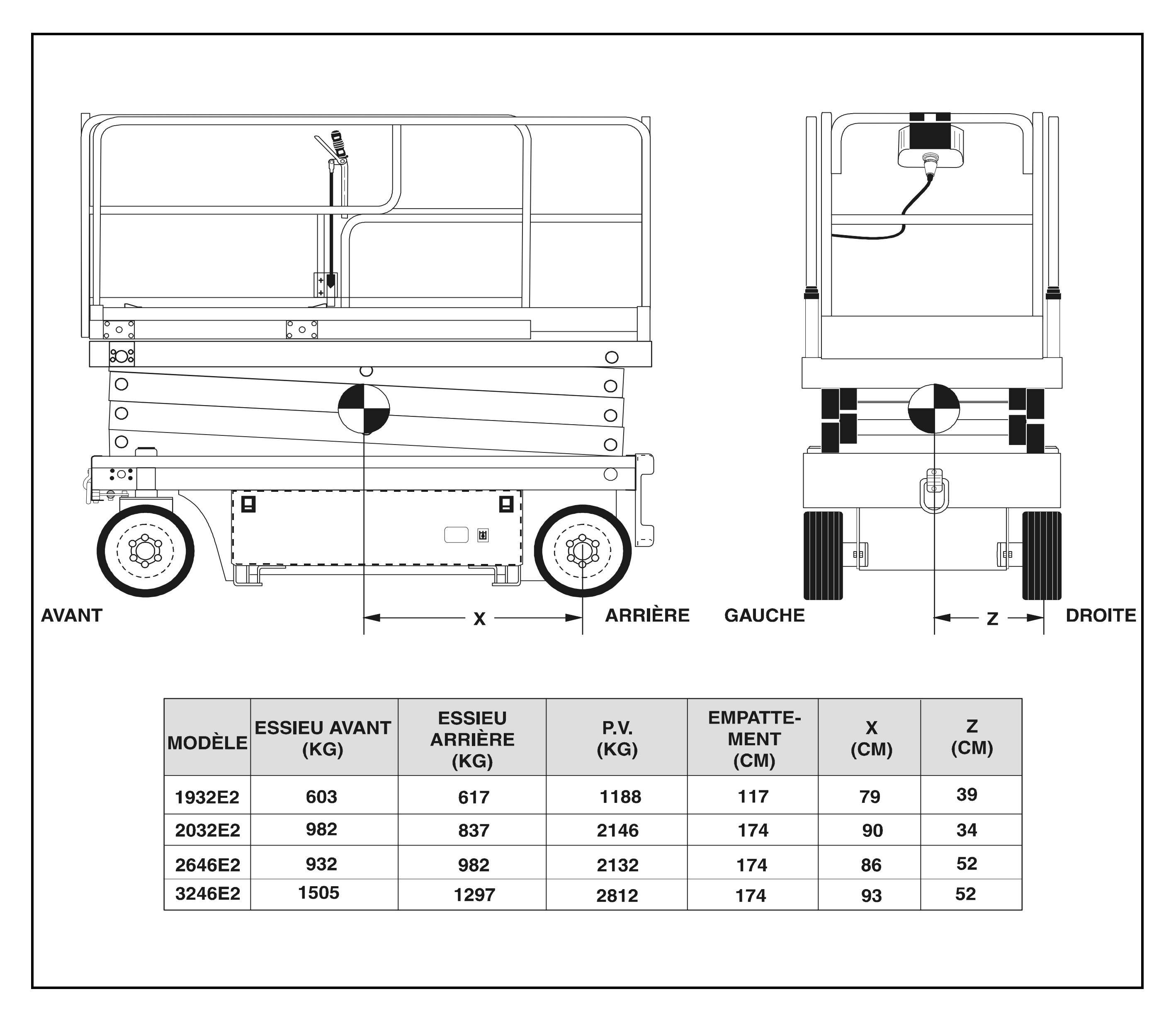
S'il devient nécessaire de soulever la machine, le faire à l'aide d'un chariot élévateur. Tous les modèles présentent un passage de fourche à l'avant et à l'arrière de la machine. Il est très important que le conducteur de chariot élévateur soulève la machine uniquement par les points prévus à cet effet.

REMARQUE : *Ne pas soulever la machine par les côtés.*

REMARQUE : *Les chariots élévateurs, grues et autres dispositifs de levage doivent pouvoir soulever les poids suivants : 1932E2 - 1 188 kg; 2032E2 - 1 783 kg; 2646E2 - 2 177 kg; 3246E2 - 2,812 kg.*

4.12 REMORQUAGE

Il n'est pas conseillé de remorquer cette machine, sauf en cas d'urgence, du type mauvais fonctionnement de la machine ou panne totale d'alimentation. Les instructions de remorquage d'urgence figurent en section 6 de ce manuel.



MODÈLE	ESSIEU AVANT (KG)	ESSIEU ARRIÈRE (KG)	P.V. (KG)	EMPATTE-MENT (CM)	X (CM)	Z (CM)
1932E2	603	617	1188	117	79	39
2032E2	982	837	2146	174	90	34
2646E2	932	982	2132	174	86	52
3246E2	1505	1297	2812	174	93	52

Figure 4-3. Tableau de levage - Modèles 1932E2, 2032E2 et 2646E2

SECTION 5. ÉQUIPEMENT EN OPTION

5.1 AVERTISSEUR SONORE

La machine peut être équipée d'un avertisseur sonore de déplacement, monté sur le châssis et contrôlé par un bouton poussoir situé sur le tableau de commande au sol. Cet avertisseur permet à l'opérateur d'avertir le personnel de chantier des déplacements de la machine.

5.2 AVERTISSEUR DE DÉPLACEMENT

La machine peut être équipée d'un avertisseur de déplacement, monté directement sous le tableau de commande au sol. Il produit un signal sonore lorsque la machine est en mode de déplacement. Il se déclenche aussi bien en marche avant qu'en marche arrière, pour avertir le personnel de chantier des déplacements de la machine.

5.3 AVERTISSEUR DE MOUVEMENT

La machine peut être équipée d'un avertisseur de mouvement, monté directement sous le tableau de commande au sol. Il produit un signal sonore lorsque la machine est en mode de déplacement ou de levage. Il se déclenche lors de la marche avant, la marche arrière, le levage ou l'abaissement de la nacelle, pour avertir le personnel de chantier du déplacement ou du levage de la machine.

5.4 AVERTISSEUR DE DESCENTE

La machine peut être équipée d'un avertisseur de descente, monté directement sous le tableau de commande au sol. Il produit un signal sonore lorsque la commande de levage de la nacelle est placée en position de descente. Il avertit le personnel de chantier du danger que présentent les mouvements des bras articulés.

5.5 AVERTISSEUR DE DÉVERS

La machine peut être équipée d'un commutateur de dévers qui réagit lorsque la machine n'est plus à l'horizontale, mais s'engage sur une pente d'environ 5 degrés et ce dans n'importe quelle direction. Lorsqu'il est activé, ce commutateur allume une lumière d'avertissement sur le tableau de contrôle de la nacelle et active l'avertisseur pour alerter l'opérateur.

5.6 CONTRÔLEURS DE PRESSION

La machine peut être équipée de contrôleurs de pression installés sur le corps de la soupape. Ils sont conçus pour recevoir un indicateur de pression qui permet de vérifier facilement la pression du système hydraulique.

5.7 ONDULEUR DE 800 W

La machine peut être équipée d'un onduleur de 800 W monté au centre du châssis arrière. Cet onduleur fonctionne, selon la configuration de la machine, pour convertir le courant continu de son accumulateur en courant alternatif de 110 V ou de 220 V et l'envoyer vers la nacelle pour qu'on puisse y brancher de l'outillage électrique.

5.8 PRISE DE COURANT 110 V

La machine peut être équipée d'une prise double 110 V, montée sur le rebord inférieur de la nacelle. La prise est reliée à une fiche sur le châssis de la machine, qui peut être branchée sur une prise secteur au sol.

5.9 LAMPES DE TRAVAIL POUR LA NACELLE

La machine peut être équipée de deux lampes de travail sur la nacelle, montées sur le garde-corps gauche, l'une vers l'avant, l'autre vers l'arrière, pour fournir un éclairage supplémentaire au conducteur. Chaque lampe est équipée d'un interrupteur. Cette option n'est pas compatible avec le garde-corps rabattable.

5.10 PNEUS PLEINS RAINURÉS

La machine peut être équipée de pneus pleins rainurés. Contrairement aux pneus non marquants, ces pneus peuvent laisser des traces de glissement noires sur les sol et autres surfaces.

5.11 GYROPHARE

La machine peut être équipée d'un gyrophare orange monté entre les bras à l'arrière de la machine. Lorsque la machine est sous tension, le gyrophare s'enclenche et fournit un avertissement visuel pour signaler le fonctionnement de la machine.

5.12 INDICATEUR DE CHARGE DES ACCUMULATEURS

La machine peut être équipée d'un indicateur de charge, monté sur le tableau de commande de la nacelle. L'indicateur de charge fournit une indication visuelle de l'état de charge des accumulateurs.

5.13 GARDE-CORPS RABATTABLE

La machine peut être équipée d'un garde-corps rabattable (modèles 1932E2 et 2032E2), qui permet au conducteur d'amener la machine dans des endroits où l'espace en hauteur n'est pas suffisant pour la nacelle. Le garde-corps rabattable offre un dégagement en hauteur supplémentaire dans les espaces de travail restreints.

5.14 ENTRETOISES POUR GARDE-CORPS

La machine peut être équipée d'entretoises pour garde-corps qui permettent à l'opérateur d'élever ou d'abaisser la hauteur des rails afin de se conformer aux règlements en vigueur.

5.15 INTERRUPTEUR À PÉDALE (SPÉCIFICATIONS JAPONAISES SEULEMENT)

Les machines construites selon les exigences japonaises sont dotées d'un interrupteur à pédale situé dans la nacelle.

5.16 PORTILLON D'ACCÈS AUTOMATIQUE

La machine peut être équipée d'un portillon d'accès automatique situé à l'arrière de la nacelle et qui remplace la chaîne de sécurité.

5.17 CORDON D'ATTACHE DE LA CLÉ

La machine peut être équipée d'une sangle qui se fixe sur le tableau de commande au sol afin d'attacher la clé à la machine.

5.18 RAIL DE CHARGEMENT DE PANNEAUX

La machine peut être équipée de rails de chargement de panneaux. Ces rails sont conçus pour permettre au conducteur de charger des panneaux de cloison sèche, de contreplaqué, de couverture, etc., par soulèvement de la rampe supérieure du garde-corps arrière afin de dégager une hauteur suffisante pour le passage de ces panneaux.

SECTION 6. PROCÉDURES D’URGENCE

6.1 GÉNÉRALITÉS

Cette section indique quelles procédures suivre et quelles commandes et dispositifs utiliser en cas d’urgence durant le fonctionnement de la machine. Avant d’utiliser la machine et à intervalles réguliers par la suite, le manuel de l’utilisateur devra être relu en entier, y compris cette section, par tout le personnel dont les responsabilités comprennent toute activité ou tout contact avec la machine.

6.2 REMORQUAGE D’URGENCE

Bien qu’il soit interdit de remorquer cette machine, des moyens de déplacer la machine ont été prévus, en cas de mauvais fonctionnement, de panne d’alimentation ou de chargement sur un camion. Les directives suivantes sont à utiliser UNIQUEMENT pour les déplacements d’urgence vers une zone de réparation adéquate ou pour le chargement de la machine sur un camion. Ces instructions figurent également sur une étiquette apposée sur le châssis à l’arrière de la machine.

1. Bien caler les roues.
2. Tourner le robinet noir de la vanne de régulation principale à fond dans le sens inverse des aiguilles d’une montre pour débrayer les moteurs de roues.
3. À l’aide d’une clé de 20 mm, desserrer le frein de stationnement en plaçant les cames de freins en position horizontale.
4. Utiliser le matériel nécessaire pour enlever les cales et déplacer la machine jusqu’à une zone de réparation adéquate ou la charger sur un camion.

Après avoir remorqué la machine, effectuer les opérations suivantes :

1. Placer la machine sur une surface ferme et horizontale
2. Bien caler les roues.
3. À l’aide d’une clé de 20 mm, engager le frein de stationnement en plaçant les cames de freins en position verticale.
4. Tourner le robinet noir de la vanne de régulation principale à fond dans le sens des aiguilles d’une montre pour embrayer les moteurs de roues.
5. Ôter les cales des roues.

6.3 COMMANDES D’URGENCE ET LEUR EMPLACEMENT

Bouton d’arrêt d’urgence

Ces gros boutons rouges, situés l’un sur le tableau de commande au sol, l’autre sur le tableau de la nacelle, arrêtent immédiatement la machine lorsqu’ils sont enfoncés.

⚠ AVERTISSEMENT

CONTRÔLER LA MACHINE QUOTIDIENNEMENT POUR S’ASSURER QUE LE BOUTON D’ARRÊT D’URGENCE EST EN PLACE ET QUE LES PANONCEAUX D’INSTRUCTIONS DES COMMANDES AU SOL SONT À LEUR PLACE ET LISIBLES.

Sélecteur d’alimentation

Le sélecteur d’alimentation à clé, situé sur le tableau de commande au sol, peut également être utilisé pour éteindre la machine en cas d’urgence. Pour éteindre la machine, placer le sélecteur d’alimentation dans sa position d’arrêt (O).

Poste de commande au sol

Le poste de commande au sol se trouve sur le côté gauche du châssis de la machine. Les commandes de ce tableau permettent d’avoir la priorité sur les commandes de la nacelle et de commander les fonctions de montée et descente de la nacelle depuis le sol. Pour cela, placer le sélecteur d’alimentation en position Sol et utiliser le bouton de levage pour faire monter ou descendre la nacelle.

Descente manuelle

Le clapet de descente manuelle est utilisé, en cas de panne d’alimentation totale, pour abaisser la nacelle sous l’effet de son propre poids. La poignée de descente manuelle est situé à l’arrière de la machine derrière l’échelle sur les modèles 1932E2 et 2032E2. Tirer sur la poignée de descente manuelle pour ouvrir ce clapet et faire descendre la nacelle. Le modèle 2646E2 et 3246E2 est équipé d’une pompe manuelle. Elle s’utilise de la manière suivante :

1. Tourner (dans le sens des aiguilles d’une montre) le bouton du clapet de descente jusqu’à ce qu’il soit complètement fermé.
2. Monter la poignée et pompe jusqu’à ce que la soupape d’arrêt pilotée soit ouverte et que la vitesse de descente soit satisfaisante.

3. Une fois la nacelle en position basse, tourner (dans le sens inverse des aiguilles d'une montre) le bouton du clapet de descente pour le rouvrir.
4. Remettre la poignée dans sa position de rangement.

6.4 FONCTIONNEMENT EN CAS D'URGENCE

Utilisation des commandes au sol

VEILLER À BIEN SAVOIR COMMENT UTILISER LES COMMANDES AU SOL EN CAS D'URGENCE.

Le personnel au sol doit bien connaître les caractéristiques de fonctionnement de la machine et le fonctionnement de ses commandes au sol. Sa formation doit couvrir le fonctionnement de la machine, la lecture et la compréhension de cette section ainsi que des séances pratiques d'utilisation des commandes en cas d'urgence.

Conducteur incapable de commander la machine

SI LE CONDUCTEUR DE LA NACELLE EST COINCÉ, PIÉGÉ OU DANS L'INCAPACITÉ DE FAIRE FONCTIONNER OU DE COMMANDER LA MACHINE :

1. Faire fonctionner la machine depuis les commandes au sol UNIQUEMENT avec l'aide des personnes ou du matériel (grues, palans, etc.) éventuellement nécessaires pour écarter le danger ou le problème en toute sécurité.
2. D'autres personnes qualifiées présentes sur la nacelle peuvent également utiliser les commandes de la nacelle. NE PAS CONTINUER SI LES COMMANDES NE FONCTIONNENT PAS NORMALEMENT.
3. Utiliser des grues, chariots élévateurs et autres machines disponibles pour sortir les occupants de la nacelle et stabiliser le mouvement de la machine dans le cas où les commandes de la machine ne sont pas adaptées ou fonctionnent mal.

Nacelle restant accrochée en hauteur

Si la nacelle se bloque ou reste accrochée à des structures ou du matériel en hauteur, interrompre toute commande de la machine, depuis la nacelle comme depuis le sol, jusqu'à ce que le conducteur et tout le personnel aient regagné un endroit sûr. C'est seulement à ce moment que la nacelle sera dégagée par le personnel et avec le matériel nécessaires. Ne pas utiliser de commandes qui amèneraient une ou plusieurs roues à quitter le sol.

Redressement d'une machine renversée

Placer un chariot élévateur de capacité suffisante ou un matériel équivalent sous la partie levée du châssis. Utiliser une grue ou autre dispositif de levage pour soulever la nacelle pendant que le châssis est abaissé par le chariot élévateur.

Contrôle après incident

À la suite de tout incident, contrôler la machine avec soin et vérifier le fonctionnement de toutes les commandes, d'abord depuis le tableau au sol, ensuite depuis le tableau de la nacelle. Ne pas lever la nacelle à plus de 3 mètres avant d'être sûr que tous les dégâts éventuels ont été réparés et que toutes les commandes de la machine fonctionnent correctement.

6.5 DÉCLARATION D'INCIDENT

Il est impératif que JLG Industries, Inc. soit informé immédiatement de tout incident impliquant un produit JLG. Même en l'absence de dommage matériel ou corporel apparent, contacter par téléphone le service de sécurité et fiabilité des produits (Product Safety and Reliability Department) de l'usine et fournir tous les détails nécessaires.

Le fait de ne pas informer le constructeur d'un incident impliquant un produit JLG Industries dans les 48 heures qui suivent cet incident peut suffire à annuler tout recours à la garantie pour la machine en question.



Corporate Office
JLG Industries, Inc.
1 JLG Drive
McConnellsburg PA. 17233-9533
USA
Phone: (717) 485-5161
Customer Support Toll Free: (877) 554-5438
Fax: (717) 485-6417

JLG Worldwide Locations

JLG Industries (Australia)
P.O. Box 5119
11 Bolwarra Road
Port Macquarie
N.S.W. 2444
Australia
Phone: (61) 2 65 811111
Fax: (61) 2 65 810122

JLG Industries (UK)
Unit 12, Southside
Bredbury Park Industrial Estate
Bredbury
Stockport
SK6 2sP
England
Phone: (44) 870 200 7700
Fax: (44) 870 200 7711

JLG Deutschland GmbH
Max Planck Strasse 21
D-27721 Ritterhude/Ihlpohl
Bei Bremen
Germany
Phone: (49) 421 693 500
Fax: (49) 421 693 5035

JLG Industries (Italia)
Via Po. 22
20010 Pregnana Milanese - MI
Italy
Phone: (39) 02 9359 5210
Fax: (39) 02 9359 5845

JLG Latino Americana Ltda.
Rua Eng. Carlos Stevenson,
80-Suite 71
13092-310 Campinas-SP
Brazil
Phone: (55) 19 3295 0407
Fax: (55) 19 3295 1025

JLG Europe B.V.
Jupiterstraat 234
2132 HJ Foofddorp
The Netherlands
Phone: (31) 23 565 5665
Fax: (31) 23 557 2493

JLG Industries (Norge AS)
Sofeimyrveien 12
N-1412 Sofienyr
Norway
Phone: (47) 6682 2000
Fax: (47) 6682 2001

JLG Polska
UI. Krolewska
00-060 Warsawa
Poland
Phone: (48) 91 4320 245
Fax: (48) 91 4358 200

JLG Industries (Europe)
Kilmartin Place,
Tannochside Park
Uddingston G71 5PH
Scotland
Phone: (44) 1 698 811005
Fax: (44) 1 698 811055

JLG Industries (Pty) Ltd.
Unit 1, 24 Industrial Complex
Herman Street
Meadowdale
Germiston
South Africa
Phone: (27) 11 453 1334
Fax: (27) 11 453 1342

Plataformas Elevadoras
JLG Iberica, S.L.
Trapadella, 2
P.I. Castellbisbal Sur
08755Castellbisbal
Spain
Phone: (34) 93 77 24700
Fax: (34) 93 77 11762

JLG Industries (Sweden)
Enkopingsvagen 150
Box 704
SE - 175 27 Jarfalla
Sweden
Phone: (46) 8 506 59500
Fax: (46) 8 506 59534